



RAPPORT ANNUEL 2024

RAPPORT MORAL
RAPPORT D'ACTIVITÉ
RAPPORT FINANCIER



LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	2
Éditorial de la Présidente	4
Plaidoyer	8
Rapport d'activité	12
Vie fédérative - Moments forts 2024	14
France	16
International	22
RAPPORT FINANCIER	34
ASSOCIATIONS MEMBRES	40
PARTENAIRES	56
INFORMATIONS & CONTACTS	61



RAPPORT MORAL





En faisant un tour d'horizon des événements qui ont marqué cette année 2024, riche en actualités, en particulier, les Jeux Olympiques et Paralympiques, la réouverture de Notre-Dame, l'inscription de l'Interruption Volontaire de Grossesse dans la Constitution, je retiens qu'il y a néanmoins une grande absente. La célébration d'un anniversaire à dimension internationale est passée pratiquement inaperçue : **les 35 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.**

Si les associations et certaines organisations européennes et internationales se sont mobilisées, ce texte à portée universelle n'a pas fait la Une des médias ni des annonces, à quelques exceptions près.

Le constat est amer car il témoigne, une fois encore, que nous sommes dans une forme de déni de l'existence de droits propres aux enfants, mais aussi du sort et de l'avenir de ces derniers, chez nous et à l'autre bout du monde.

Durant cette année, ce sont encore des centaines de milliers d'enfants qui ont été victimes des conflits armés, qui se sont embrasés notamment au Proche-Orient, en Ukraine et au Soudan. Combien d'enfants, dans leur pays, n'ont pas eu accès aux soins, à l'éducation, en un mot à une protection, et cela 35 ans après l'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Que de vies brisées et de destins anéantis...

Face à ce constat, l'équipe de La Voix De l'Enfant s'est interrogée sur l'effectivité réelle aujourd'hui de ces droits et des perspectives pour demain. Comment La Voix De l'Enfant, forte de ses valeurs et en tant que Fédération, favorise-t-elle une meilleure coordination de ses associations membres pour partager des connaissances, des expériences et des bonnes pratiques ? Comment peut-elle créer des synergies dans le respect de la diversité et l'indépendance de ses associations, notamment pour mener des projets communs sur un même terrain, en apportant davantage de moyens pour répondre aux besoins fondamentaux des enfants ? Notre Fédération a montré qu'elle était à même de répondre par ses actions de terrain et de plaider, afin que les droits de l'enfant ne soient pas traités de façon « mineure ».

C'est toute la richesse d'être fédérés. Par les actions que nous déployons ensemble, auprès des enfants et avec eux, nous témoignons que les droits de ces derniers ne sont pas une litanie dont nous pourrions nous satisfaire, mais qu'ils nous obligent à réagir et à agir. Plusieurs champs de nos actions, en France et dans plus de 80 pays, participent ainsi à l'application et à l'accomplissement de ces droits.

Le Rapport d'Activité 2024 en témoigne à nouveau. Cinq domaines sont particulièrement au cœur de notre mobilisation pour permettre à tout enfant, quel qu'il soit et où qu'il soit, de grandir et de s'épanouir.

Établissement d'un état civil pour qu'il ait une identité, accès aux soins primaires et préventifs, à l'éducation qui construit son avenir, à la culture et aux sports, essentiels pour sa santé et son équilibre. Notre mobilisation est aussi de lui garantir un accueil et une écoute afin de le protéger contre toute forme, souvent répétée, de violences perpétrées par des exploitants et des prédateurs.

Il est incontestable que ces programmes de proximité à dimension humaine, déployés sur le terrain par les équipes, apportent aux enfants des conditions de vie meilleures, appropriées à leurs besoins. Il faut cependant insister sur le fait que leur pérennisation ne peut aboutir que si elle s'inscrit dans le temps, portée par une démarche de plaidoyer et des moyens tant humains que financiers.

C'est la raison pour laquelle La Voix De l'Enfant a intensifié ses interventions de plaidoyer humaniste et politique en proposant des solutions pour mieux peser sur les décisions des pouvoirs publics et autres instances. Elle a participé activement à cette dynamique en tant que Vice-Présidente au GIP France Enfance Protégée, a contribué aux travaux et aux avis de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, du Haut-Conseil à la Famille, à l'Enfance et à l'Âge, ainsi qu'aux Comités d'Entente auprès du Défenseur des Enfants et de lutte contre la traite des êtres humains.

Partant des expériences et des pratiques du terrain, La Voix De l'Enfant est force de recommandations et de propositions. Elle recherche toujours l'équilibre entre les actions de terrain et le droit, le droit et le terrain. Afin de rompre le silence sur les violences, les discriminations et toute forme d'injustice, la Fédération communique régulièrement via les réseaux sociaux, les communiqués de presse, son Flash-Info, sa Pause-Info et son site internet.

De façon concomitante, elle a renforcé ses relations avec ses partenaires financiers et elle est également partie à la quête de nouveaux donateurs. Que chacune et chacun soit remercié, car sans vous, que d'enfants abandonnés sur le bord de la route...

Sans vouloir être pessimiste sur le devenir de nos associations, qui d'année en année jouent un rôle de plus en plus vital dans la vie sociale et économique de notre pays et au-delà de nos



La Voix De l'Enfant recherche toujours l'équilibre entre les actions de terrain et le droit, le droit et le terrain.



frontières, il est de ma responsabilité de tirer le signal d'alarme. Les financements de l'État et des Départements s'effilochent. Sans l'indéfectible soutien des entreprises et des donateurs privés, nos associations ne pourraient faire face à la pauvreté, à l'exclusion, et aux autres violences dont trop de nos enfants sont les victimes.

Je tiens à remercier sincèrement nos fidèles partenaires financiers et à saluer le travail effectif de l'équipe de La Voix De l'Enfant et de l'implication de ses administrateurs.

Je ne peux conclure ce Rapport Moral sans partager notre satisfaction à l'annonce, en fin d'année, du Président de la République, Emmanuel Macron, concernant l'instauration d'un Haut-Commissariat à l'Enfance, que La Voix De l'Enfant appelait de ses vœux face à l'instabilité politique que traverse la France. Quatre ministres de l'Enfance en à peine trois ans.

Cela nous rappelle que, pour l'enfant, qui est le socle de nos engagements, des réponses positives finissent par être apportées, ce qui nous amène à être optimistes pour l'avenir.

La stabilité semble aujourd'hui s'offrir à nous pour penser et installer une politique de l'Enfant à hauteur de ses besoins.

Ensemble, au-delà de nos différences et de nos appartenances, faisons en sorte que 2025 apporte aux enfants et à notre jeunesse le meilleur de nous-mêmes.

Martine Brousse - Présidente





Plaidoyer



Si les actions sur le terrain, qui apportent aux enfants des conditions de vie décentes, sont prioritaires, il faut souligner qu'elles trouvent toute leur dimension et efficacité si elles s'inscrivent dans une démarche de plaidoyer.



La Voix De l'Enfant et ses 73 associations membres interviennent sur le terrain pour protéger, défendre et faire grandir les enfants les plus déshérités. En veillant à ce que leurs droits fondamentaux, définis par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, soient pleinement effectifs.

Si les actions sur le terrain, qui apportent aux enfants des conditions de vie décentes, sont prioritaires, il faut souligner qu'elles trouvent toute leur dimension et efficacité si elles s'inscrivent dans une démarche de plaidoyer. C'est pourquoi notre Fédération mène aussi plusieurs actions de plaidoyer humaniste et politique. L'objectif est de proposer des solutions et de faire entendre la voix des enfants pour mieux peser sur les décisions des pouvoirs publics et autres instances.

Cinq domaines pour faire grandir la cause des enfants sont particulièrement au cœur de notre mobilisation :

Droit à une identité

Chaque enfant, quel qu'il soit, où qu'il soit, doit être enregistré à l'état civil dès sa naissance et ainsi avoir une identité.

Accueil et écoute

Tout enfant victime de violence doit être accueilli, entendu et pris en charge dans une Unité

d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED), lieu protecteur et sécurisant où sa parole sera recueillie par des enquêteurs intervenant au sein d'une équipe pluridisciplinaire formée.

Protection et défense

Un enfant victime de violence, de harcèlement, de prostitution ou de traite des êtres humains, doit être protégé et défendu, autant devant les tribunaux que par l'appareil législatif et réglementaire.

Scolarisation et soins

Tous les enfants doivent avoir accès à l'éducation et aux soins. L'éducation est un pilier incontournable pour le développement individuel et collectif des enfants. Elle construit l'avenir d'un enfant.

Culture, sport et loisirs

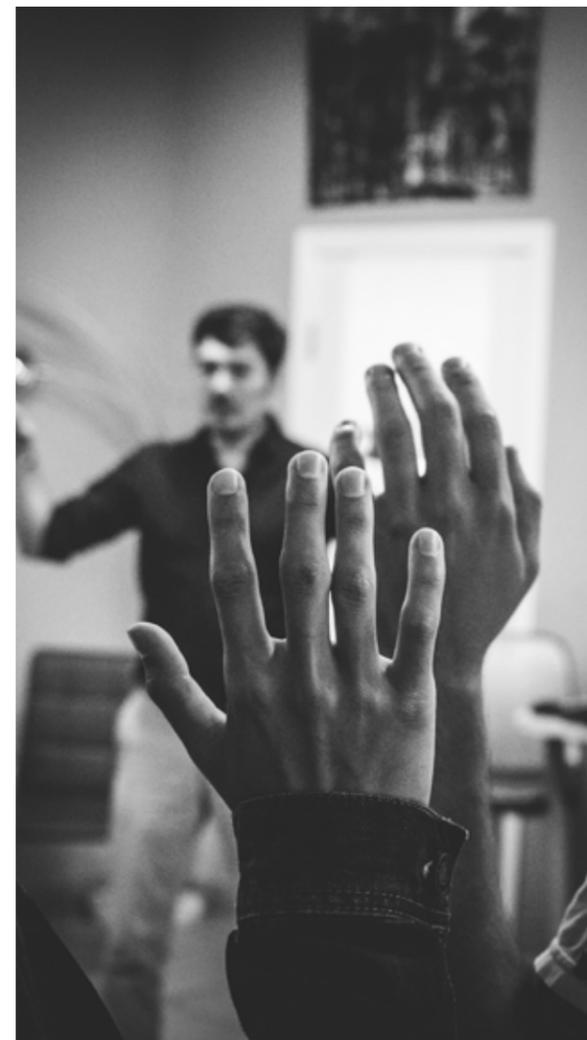
La culture, le sport et les loisirs sont essentiels pour la santé psychologique et physique des enfants. Ils contribuent à leur développement et à leur épanouissement. Leur pratique élargit leur horizon et est une source intarissable d'inspiration et de création d'imaginaire et de lien social.

La Voix De l'Enfant, force de proposition et de recommandations sur ces sujets, communique régulièrement sur ses demandes, notamment par le biais de communiqués de presse, de tribunes ou via ses réseaux sociaux.



Plaidoyer

Au-delà de sa participation à des colloques et séminaires, La Voix De l'Enfant est aussi régulièrement sollicitée pour son expertise sur ces différents sujets. Que ce soit pour donner son avis, participer à des groupes de travail, témoigner ou être partie prenante, notre Fédération collabore de manière très étroite avec de nombreuses instances politiques, administratives, des collectifs institutionnels et associatifs.



Groupement d'Intérêt Public « France Enfance Protégée »

La Voix De l'Enfant, par sa présidente Martine Brousse, représente le Collège des associations en tant que vice-présidente au sein du GIP France Enfance Protégée. Ce Collège s'est réuni avant l'été afin de partager les actions menées par les associations, notamment la lutte contre les violences faites aux enfants, des questions relatives à l'adoption, ainsi que leur questionnement sur l'instabilité de la politique de protection de l'enfance. En tant que membre de ce GIP « France Enfance Protégée », La Voix De l'Enfant reste mobilisée pour que les enfants soient au cœur des priorités de la politique d'intérêt public et des départements.

Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme - CNCDH

L'avis sur les **morts violentes d'enfants dans le milieu familial**, adopté en décembre 2023, a été présenté le 7 février 2024 à l'Assemblée nationale. La députée Madame Francesca Pasquini, membre de la Délégation aux droits de l'enfant, avait en effet consulté la CNCDH pour analyser et comprendre les causes des morts violentes d'enfants. Cet avis, dont La Voix De l'Enfant est co-rapporteuse, présente **17 recommandations** pouvant contribuer à enrayer ce fléau.

À quelques mois des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le sujet des **violences sexuelles et sexistes dans le sport** a fait l'objet d'un avis de la CNCDH auquel La Voix De l'Enfant a activement participé. Ce dernier présente 15 recommandations qui ont été adoptées à l'unanimité lors de l'Assemblée plénière de janvier.

Dans une **déclaration adoptée fin mars sur la situation à Gaza**, la CNCDH rappelle que la famine comme méthode de guerre est un interdit fondamental.

Courant mai, la CNCDH a organisé une remise officielle de son **avis sur la traite à des fins de contrainte à commettre tout délit ou crime**, à laquelle La Voix De l'Enfant était présente en tant que membre du groupe de travail. Cet avis comporte 30 recommandations.

En octobre, un avis est publié sur **l'accès à la scolarisation pour tous les enfants en France**. Cet avis souligne les défaillances qui privent encore de nombreux enfants d'une scolarisation continue et adaptée



Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains - MIPROF

Fin janvier, le Pôle juridique de la Fédération a rencontré la MIPROF. L'accent a été mis sur la **complexité de la situation des enfants victimes de la traite des êtres humains**. Bien souvent, une fois arrivés en France, ces mineurs sont contraints de commettre des délits et, lorsqu'ils sont arrêtés, ils sont traités comme des délinquants. Il a été proposé de réfléchir à un protocole spécifique au recueil de la parole de ces enfants et adolescents victimes. La Voix De l'Enfant a rappelé le rôle essentiel que pourraient jouer les UAPED dans le cadre du recueil de la parole de ces jeunes.

Comité d'entente « Protection de l'enfance » - Défenseure des droits

La Voix De l'Enfant a participé, aux deux réunions du Comité d'entente "Protection de l'enfance". C'est un groupe de dialogue et d'information entre les acteurs de la société civile, les associations intervenant dans des domaines divers autour de l'enfant, la Défenseure des droits et le Défenseur des Enfants.

Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »

À 6 mois du lancement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le collectif « Ensemble TEH » a lancé une **campagne de sensibilisation pour agir contre l'exploitation en marge des grands événements sportifs**. La campagne, signée de la formule

« On voudrait toutes et tous que ce soit une fête », avait pour objectif d'alerter sur toutes les formes d'exploitation, d'aider à l'identification des victimes et de proposer des pistes d'action pour les accompagner.

Assemblée nationale

La Voix De l'Enfant a participé à la **Journée d'études « Les pré-adolescents exposés aux violences dans le cercle familial : l'affaire de tous »**. Organisée par le **Comité National des Violences Intra-Familiales**, cette journée a mis l'accent sur les particularités de la pré-adolescence, notamment dans un cadre de violence familiale.

Elle a aussi fait un focus sur les actions de prévention et d'accompagnement possibles.

En février, La Voix De l'Enfant a été auditionnée par la délégation aux Droits de l'enfant de l'Assemblée nationale sur la prise en charge des mineurs victimes de toutes formes de violence et sur le recueil de leur parole.

Haut Conseil à la Famille, à l'Enfant et à l'Âge

La Voix De l'Enfant a participé aux travaux menés par le HCFEA. Cette année, ils ont porté notamment sur un avis relatif à « Quelle place pour les enfants dans les espaces publics et la nature ? Éducation, santé, environnement » – adopté le 17 octobre. Ainsi que sur un avis, adopté le 21 novembre, relatif à la santé mentale, grande cause nationale 2025.



RAPPORT D'ACTIVITÉ





Vie fédérative

Moments forts

Rencontres annuelles et Assemblée Générale

Comme chaque année, La Voix De l'Enfant a organisé deux moments importants pour sa vie fédérative : les Rencontres Annuelles et l'Assemblée Générale Ordinaire les 31 mai et 1^{er} juin. Lors de ces deux journées ouvertes par la Présidente du département du Maine-et-Loire et présidente du GIP France Enfance Protégée, Madame Florence Dabin, les associations membres se sont retrouvées pour partager leurs actions de terrain, leurs projets mais aussi leurs interrogations sur la situation internationale. Parmi les thèmes abordés, celui sur les mineurs non accompagnés a retenu l'attention de toutes et tous, avec la volonté d'apporter à ces jeunes des réponses adaptées à leurs besoins.



© Art Explora - Salim Lebghil

Hommage à Mourad Tsimpou, notre jeune Ambassadeur

Mourad est décédé à tout juste 19 ans. Pendant des années, avec son piano, ce prodige a bravé la maladie en nous interprétant des moments exceptionnels de musique, tout en étant sans cesse au plus près des enfants malades et des enfants les plus démunis. Nous ne pouvons oublier son humanité, sa douceur et son immense talent. Il sera toujours dans nos cœurs.

Cette année a aussi été endeuillée par le décès de notre ancien et fidèle Président, Hervé Theaudiere, notre infatigable Secrétaire Général, Gérard Castagne, et deux de nos partenaires sur le terrain en RDC (République Démocratique du Congo), Stanislas, Secrétaire Général de notre association membre la LIDE, dans le Nord-Kivu, et Moïse, un des chargés de mission du programme. Tous quatre n'ont eu de cesse de défendre les enfants les plus vulnérables et de promouvoir leurs droits.



« Ils sont nos fidèles partenaires avec qui nous réalisons souvent, pour les enfants, « l'impossible ».



Remise des insignes de Commandeur de la Légion d'honneur

Le mardi 4 juin, à la Grande Chancellerie, à Paris, Martine Brousse, Présidente de notre fédération, a été élevée au grade de Commandeur de la Légion d'honneur par le Grand Chancelier, le Général d'armée François Lecointre. Cette remise fut l'occasion pour elle de rappeler « que La Voix De l'Enfant est avant tout une aventure humaine et collective et que, sans l'équipe, les associations membres,

les avocats, les pédiatres, les professionnels de l'enfance et les partenaires, rien ne serait possible. C'est ensemble que nous pouvons avancer et apporter notre part d'humanité dans une société où trop souvent le fort prend le pas sur le faible et, en particulier, sur les plus vulnérables que sont les enfants ». Elle a conclu en appelant chacune et chacun à « être à hauteur d'enfant ».



France

Profil

49

associations françaises membres

8

nouvelles UAPED inaugurées par La Voix De l'Enfant en 2024

Près de

100

UAPED en activité sur le territoire français

Implantation des Unités d'Accueil Pédiatriques Enfants en Danger et des Salles de Confrontation Protégée pour les mineurs victimes de violences sexuelles et autres maltraitements

20.01.2025



Actions

Urgence Mayotte

Le 14 décembre dernier, le cyclone *Chido* dévastait l'archipel de Mayotte. Son passage a laissé des dégâts incommensurables et des milliers d'enfants sans toit, sans eau, ni de quoi subsister. Notre association membre Le Village d'Eva s'est immédiatement mobilisée et a organisé la distribution de petits déjeuners et plus de 1 200 repas par jour.

La Voix De l'Enfant s'est mobilisée dès le jour même de la catastrophe pour apporter un soutien aux actions de terrain des équipes sur place. Le chantier à venir est colossal, La Voix De l'Enfant poursuit ses efforts pour les soutenir en 2025.

AIDEZ-NOUS !

Extrême Urgence à Mayotte.



Suite au passage du cyclone Chido, La Voix De l'Enfant est **MOBILISÉE** pour soutenir ses équipes sur le terrain.



Accueil et écoute : Unités d'Accueil Pédiatriques Enfants en Danger

En 2024, la mobilisation pour protéger, repérer et recueillir la parole des enfants en danger ou victimes s'est poursuivie. Vingt-six ans après l'adoption de la loi du 17 juin 1998, dite « Loi Guigou », qui a marqué un tournant majeur dans la prévention des infractions sexuelles et la protection des mineurs, La Voix De l'Enfant n'a de cesse de se battre pour que les enfants victimes de toute forme de violence soient accueillis, entendus et accompagnés dans des conditions adaptées à leurs besoins.

Les Unités d'Accueil Pédiatriques Enfants en Danger (UAPED), initiées dès 1997 par La Voix De l'Enfant, offrent un cadre adapté et sécurisé pour accueillir des enfants victimes ou témoins de violences, recueillir leur parole et, si nécessaire, leur offrir un parcours de soins.

Aujourd'hui, plus d'une centaine d'UAPED sont en activité sur le territoire français, et leur déploiement se poursuit activement malgré des résistances et des dysfonctionnements dus à l'absence d'une politique cohérente de protection de l'enfance. Si cette expansion reflète une prise de conscience collective de l'importance de ces dispositifs, elle met aussi en lumière les efforts qu'il reste à accomplir pour garantir une couverture complète et homogène. Il est impératif de consolider les acquis et de continuer à œuvrer pour que chaque enfant en danger ou victime puisse bénéficier d'un accompagnement adapté, respectueux et protecteur.

France



Ce sont plusieurs dizaines de milliers d'enfants qui sont accompagnés, protégés et secourus par nos associations membres.



Mission interministérielle

Cette année, le Gouvernement a procédé à l'installation d'une mission interministérielle pour un état des lieux des UAPED. « Le ministre de l'Intérieur et des Outremer, le garde des Sceaux, le ministre de la Justice, le ministre de la Santé et de la Prévention, ainsi que la ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles, ont demandé aux inspections générales de l'Intérieur, de la Justice et de la Santé et des Affaires sociales de conduire une mission interministérielle relative à la situation des Unités d'Accueil Pédiatriques Enfants en Danger ».

Si La Voix De l'Enfant se félicite de cette initiative, qu'elle avait sollicitée en 2024 auprès de la ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles, Madame Sarah El Haïry, elle s'interroge sur la raison pour laquelle le Rapport définitif n'est pas rendu public. Par ailleurs, elle s'étonne de la rédaction de ce dernier et de certaines propositions, déjà mises en œuvre depuis un certain temps.

Rapport du groupe de travail sur la doctrine d'emploi des UAPED et des Salles Mélanie

Face à la diversité et au manque de coordination nationale, il s'est avéré nécessaire de « dégager une doctrine d'emploi des UAPED et des Salles Mélanie pour les

auditions des mineurs victimes afin d'offrir, dans le respect des spécificités locales, des lignes directrices aux magistrats et enquêteurs pour les accompagner dans le choix de la structure la plus adaptée ». Aussi, afin d'apporter des réponses aux attentes des professionnels, la Direction des Affaires Criminelles et des Grâces a réuni un groupe de travail, qui a auditionné La Voix De l'Enfant au cours de ses travaux. Ce Rapport, d'une grande qualité, propose sept préconisations cohérentes et en phase avec les propositions de La Voix De l'Enfant.

Le Séminaire National

Parmi les événements marquants relatifs aux Unités d'Accueil Pédiatriques Enfants en Danger, un séminaire national est organisé chaque année. Il réunit l'ensemble des professionnels intervenant dans les UAPED. Malheureusement, cette année, ce Séminaire National n'a pu se tenir en raison des grèves touchant les transports. Il a eu lieu le 30 janvier 2025.

Inaugurations de nouvelles UAPED

En 2024, La Voix De l'Enfant a participé à l'ouverture de huit nouvelles UAPED : Clermont Ferrand, Sedan, Tours, Troyes, Roubaix, Ajaccio, Saint-Dizier, Corbeil-Essonnes.

Ces inaugurations sont à chaque fois l'occasion de rencontrer les acteurs professionnels de la protection de l'enfance impliqués dans le projet, mais aussi de visiter les locaux qui accueilleront les enfants victimes de toute forme de maltraitance.



Visite de Madame Brigitte Macron dans deux UAPED

Madame Brigitte Macron s'est rendue à Troyes avec Madame Sarah El Haïry, ministre déléguée chargée de



l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles, pour l'inauguration de l'UAPED de Troyes. Comme toujours, au-delà de la visite de l'Unité d'Accueil, c'est avant tout une rencontre avec les professionnels et un temps d'échange qui permet à chacune et chacun de faire part de ce qu'apporte cette unité de lieu, de temps et d'action adaptée aux besoins des enfants victimes.

En fin d'année, Madame Macron a inauguré l'UAPED de Corbeil-Essonnes. Durant cette visite, elle a rencontré l'ensemble des professionnels intervenants (procureur, direction de l'hôpital, pédiatres, infirmières, département, etc.). Un dialogue constructif s'est instauré au cours duquel elle a souligné l'importance fondamentale des UAPED pour l'accueil des enfants victimes de violences, le recueil de leur parole et leur prise en charge tout au long de leur parcours de soins et, si besoin, de la procédure.

Les formations au sein des UAPED

Tout au long de l'année, La Voix De l'Enfant a accompagné les professionnels des UAPED en organisant et en animant des formations pluridisciplinaires. Ces dernières sont l'occasion pour les professionnels d'échanger à partir des interventions des experts et de partager leurs expériences. Après le rappel des constats et du cadre juridique, plusieurs sujets sont abordés, comme la nécessaire prise en considération du stade de développement de l'enfant victime, l'intérêt de la pluridisciplinarité, le rôle des personnes qui accueillent

Des initiatives prometteuses

L'UAPED d'Orléans ouvre la voie de l'innovation dans le domaine par ses dispositifs expérimentaux. Elle a, par exemple, été la première à se doter d'une salle de confrontation protégée. De plus, elle a su innover en accueillant des professionnels atypiques, comme les clowns du Rire Médecin.

Une nouvelle avancée majeure est l'intégration des chiens d'assistance qui sont spécialement formés pour interagir avec les enfants. Ils offrent un soutien émotionnel inestimable. Leur présence crée un environnement plus apaisant et rassurant, facilitant ainsi le recueil de la parole des enfants et réduisant leur stress durant les entretiens sensibles. De plus, les chiens aidants jouent un rôle clé en établissant une connexion de confiance avec les professionnels de santé, contribuant ainsi à améliorer la qualité de la prise en charge.

À ce jour, La Voix De l'Enfant parraine : Orko, Ravel et Rumba. Aujourd'hui, elle travaille étroitement avec l'association Adaptonchien qui remettra, en 2025, cinq chiens aux UAPED de Dijon, Évreux, Libourne, Mont-de-Marsan et Lons-le-Saunier.

les enfants victimes, ainsi que de la nécessité de procéder à une audition de l'enfant ou de l'adolescent de façon non suggestive et en prenant en compte son âge et sa maturité.

Dans la région Grand Est, formations pour les professionnels de l'UAPED de Troyes

Dans la région Bourgogne-Franche-Comté, deux formations, l'une pour l'UAPED de Sens, qui est en création et qui s'est tenue au Tribunal judiciaire, et l'autre pour l'UAPED de Dijon, au Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Dijon, où plusieurs professionnels du milieu sportif ont pu suivre aussi cette formation.

France

Accès à l'éducation et lutte contre le décrochage scolaire

L'accès à l'éducation est un droit fondamental que les États membres des Nations Unies, ayant ratifié la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, se doivent de garantir. Pourtant, la réalité reste bien éloignée de cette obligation, même en France, où des dizaines de milliers d'enfants voient leur droit à l'éducation compromis en raison du manque d'accessibilité, d'inclusivité ou d'aménagements appropriés, notamment à Mayotte.

Pour répondre à cette situation, La Voix De l'Enfant, en partenariat avec plusieurs de ses associations membres (AFP 18, Solidimey, Intermèdes Robinson, Maison de Sagesse) et des fondations telles que PROMAN, DONASE, Rotary Club Puteaux et le Fonds de dotation DEMAIN, attribue chaque année des centaines de kits scolaires pour les primaires, les collégiens et les lycéens.

En 2024, plus de 700 kits ont ainsi été remis à des élèves, accompagnés tout au long de l'année par des aides aux devoirs, à l'accès à la culture et à la pratique sportive. Cet accompagnement vise à lutter contre le décrochage scolaire causé par les inégalités et à offrir des chances égales à tous les enfants et adolescents.

Droit à la culture et aux loisirs

De nombreuses activités ludiques ont été proposées par les associations membres lors de chaque période de vacances. Elles accompagnent, dans les quartiers prioritaires, les enfants et les adolescents, qui n'ont pas d'occupation ni de loisirs. Sorties en province, musées, cinémas, salons et autres offrent des moments de rêve à tous ces enfants et adolescents démunis.

Journée de découverte du plus grand circuit automobile d'Île-de-France

En juillet, pendant les vacances, deux partenaires, DEMAIN et Les Zenfants de l'Auto, ont offert à huit jeunes accompagnés par l'association membre Intermèdes Robinson la possibilité de participer à une journée de découverte de Mortefontaine, le plus grand circuit automobile d'Île-de-France. La journée a été rythmée par plusieurs ateliers, rencontres et découvertes, notamment une initiation à la conduite et un tour de voiture à 200 km/h sur un anneau de vitesse. Un moment inoubliable pour ces jeunes.



Rencontre et navigation avec le skipper Martin Le Pape

Les 12 et 13 juillet, 12 jeunes de l'AFP 18 et de Solidimey ont rencontré le navigateur Martin Le Pape à Port-la-Forêt. C'était l'occasion de découvrir son voilier et, pour la majorité d'entre eux, de naviguer pour la première fois. Entre deux sorties en mer, ils ont fait du paddle et des jeux de plage.

Visite du village de départ de la course du Figaro en solitaire et tour avec notre partenaire Suzuki

Fin août, à Rouen, notre partenaire Suzuki France a offert une journée de découverte à 14 jeunes dits « Mineurs Non Accompagnés » de l'association membre La Vie Active. Alors que la plupart de ces jeunes réfugiés sont arrivés en France par la mer, dans les conditions que nous connaissons toutes et tous, ils ont bravé leur traumatisme en remontant sur un bateau pour naviguer sur la Seine. Ce fut un moment très chargé en émotions et hautement révélateur de leurs énormes capacités de résilience.

Avant de reprendre la route, Martin Le Pape, skipper d'un des voiliers qui court sous les couleurs de notre partenaire DEMAIN, a pris le temps d'échanger avec eux et de répondre à toutes leurs questions sur la voile et sur la mer.

Live Magazine au Théâtre des Champs-Élysées

Dans le cadre du programme DEMAIN, 10 enfants et 3 accompagnateurs de l'association AFP 18 ont participé à un spectacle au Théâtre des Champs-Élysées.

Sur scène, des journalistes, virtuoses de la plume, stars de la BD et artistes jeunesse ont raconté le monde à leur manière. Au programme : des blagues, du cirque,

de la poésie, de la photographie, du dessin et même... des petits héros imaginaires en chair et en os. Les enfants étaient très heureux d'assister à ce *Live Magazine*.

Visite du Mondial de l'Auto

Vingt enfants, accompagnés par l'association la Maison de Sagesse ont visité le Mondial de l'Auto, invités par Les Z'enfants de l'Auto. Tous ont adoré la sortie et sont repartis avec des étoiles dans les yeux et des rêves plein la tête.

Animations avec Tête en l'Air à l'hôpital Necker

Deux artistes de l'association Tête en l'Air ont ensoleillé, en février dernier, les couloirs de l'hôpital Necker ! Débora (conteuse) et Rosemarie (chanteuse) ont fait la joie des enfants, mais aussi des parents présents dans les chambres.





International

Profil

40

associations membres à l'international

82

pays d'intervention aux quatre coins du monde

Près de

6

grands domaines d'intervention

Actions

Les urgences

En Ukraine

Près de trois ans après le début du conflit, La Voix De l'Enfant et l'association Île-de-France Ukraine poursuivent inlassablement leur soutien aux côtés des enfants victimes de cette guerre qui ne cesse de faire des victimes, notamment des enfants. Les collectes de dons ne suffisent pas à combler tous les besoins face à une situation qui ne cesse de se dégrader. Plusieurs initiatives ont ainsi été lancées cette année, dont l'envoi de matériel médical. Mais pour La Voix De l'Enfant, la priorité reste la protection des enfants de l'orphelinat de Nemyriv.

L'établissement, requalifié en « école spéciale pour les enfants handicapés », a bénéficié de travaux de réparation et de rénovation après quelques bombardements.

L'entrée de l'école a été restaurée, de nouveaux lavabos installés, et le couloir principal ainsi qu'un escalier ont été entièrement remis en état. L'année prochaine, des travaux d'ampleur seront entrepris pour la cuisine, avec une refonte totale du carrelage et de l'électricité. L'infirmerie sera également repensée pour mieux s'adapter aux besoins des enfants handicapés.

En fin d'année, un nouvel appel à la solidarité a été lancé pour répondre aux besoins immédiats des enfants : des chaussures de sport, des doudounes et des jouets pour les aider à vivre des moments les plus apaisés possibles. La Voix De l'Enfant s'est mobilisée pour remplir ce camion, en y ajoutant également des jouets et des friandises afin de leur apporter un peu de douceur.



Pays dans lesquels interviennent et/ou sont présentes les associations membres de La Voix De l'Enfant

AFRIQUE

- Afrique du Sud
- Angola
- Bénin
- Burkina Faso
- Cameroun
- Côte d'Ivoire
- Éthiopie
- Guinée
- Madagascar
- Mali
- Maroc
- Mozambique
- Niger
- République Démocratique du Congo
- Rwanda
- Sénégal
- Togo
- Tunisie

AMÉRIQUE

- Argentine
- Bolivie
- Brésil
- Chili
- Colombie
- Cuba
- Équateur
- Guatemala
- Haiti
- Honduras
- Pérou
- Salvador
- Uruguay

ASIE

- Afghanistan
- Bangladesh
- Bhoutan
- Cambodge
- Chine
- Inde
- Irak
- Iran
- Israël
- Jordanie
- Laos
- Liban
- Mongolie
- Népal
- Ouzbékistan
- Palestine
- Philippines
- Sri Lanka
- Syrie
- Tadjikistan
- Thaïlande
- Vietnam

EUROPE

- Allemagne
- Arménie
- Bosnie-Herzégovine
- Espagne
- France
- Géorgie
- Grèce
- Italie
- Lituanie
- Luxembourg
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- Roumanie
- Royaume-Uni
- Russie
- Serbie
- Suède
- Suisse
- Ukraine

Les urgences

Au Liban

La guerre qui sévit au Proche-Orient a placé le Liban dans une situation dramatique, dont les premières victimes sont, une fois encore, les enfants. Les familles, jetées sur les routes pour fuir les bombardements, se retrouvent dans une détresse extrême, faisant plusieurs dizaines de morts et des centaines de blessés.

La Voix De l'Enfant s'est mobilisée pour soutenir ses trois associations membres présentes sur le terrain : SESOBEL, ACAPEL et SEF LIBAN. Ces organisations s'efforcent de mettre les familles à l'abri et d'offrir aux enfants un minimum vital : un toit, des repas et un accompagnement scolaire, alors que les écoles publiques, réquisitionnées comme refuges, ne sont plus fonctionnelles. L'une des écoles qui accueille ces enfants réfugiés a mis à leur disposition des tablettes reçues lors du Covid. L'association propose d'équiper des salles avec du matériel scolaire basique et d'embaucher des éducatrices pour tenter d'assurer un minimum de scolarité. Au-delà de ces besoins de première nécessité, les enfants souffrent de traumatismes psychologiques causés par la peur et l'angoisse, nécessitant également des soins, des traitements, voire des thérapies.

Fin 2024, malgré la trêve, la situation reste critique : de nombreuses familles sont en détresse et sans ressources. Les enfants sont affaiblis et déscolarisés, vivant dans des logements de fortune... La Voix De l'Enfant s'est mobilisée pour collecter des fonds, afin de leur fournir plus particulièrement des vêtements, des repas, des fournitures scolaires et des livres.



La Voix De l'Enfant, a en grande partie fait face à ces urgences grâce à la générosité de ses donateurs et partenaires, qu'elle remercie sincèrement.



En Inde

La ville de Pondichéry a été frappée par de violentes inondations au début du mois de décembre, causant des dégâts considérables et laissant des milliers d'enfants dans le dénuement. En une seule nuit, plus de 50 centimètres de pluie sont tombés, dévastant la ville et les habitations précaires.

L'association Volontariat, membre de La Voix De l'Enfant, s'est immédiatement mobilisée. En trois jours, plus de 3 000 repas chauds ont été distribués aux familles sinistrées. Dans le même temps, des rations sèches ont été fournies à 1 000 familles pour assurer leur survie.





Christiane HESSEL

Une femme sans concession pour la Palestine, pour Gaza, Christiane a choisi de nous quitter au mois de décembre. Combattante infatigable, qui n'a eu de cesse de défendre les droits et la reconnaissance du peuple palestinien. La Voix De l'Enfant est aujourd'hui orpheline. Elle a perdu celle qui, jusqu'au dernier jour, a dénoncé le sort inacceptable subi par des centaines de milliers d'enfants grandissant ou tués sous les bombardements israéliens. Christiane nous a laissée un ouvrage fort, *GAZA, J'ECRIS TON NOM*, dans lequel elle a écrit : « Je dédie ce témoignage aux enfants de Gaza, à leurs regards inoubliables, à leurs sourires timides et héroïques, à leur hypothétique futur ».

Les anniversaires qu'on aurait aimé ne pas fêter

Afghanistan

Trois ans de l'arrivée des talibans

Depuis l'arrivée des talibans au pouvoir en août 2021, les droits de l'Homme, et en particulier ceux des femmes, des enfants et notamment des filles, se sont effondrés. Les interdictions successives les ont privées de toute liberté, surtout celle du droit d'étudier. Plus de 2,5 millions de filles sont désormais exclues du système scolaire.

Malgré ce contexte désastreux, l'association AFRANE, avec le soutien de La Voix De l'Enfant, poursuit ses actions essentielles. En formant des enseignantes et en organisant des cours, AFRANE permet à des milliers de jeunes Afghanes d'accéder à une éducation, seule lumière d'espoir dans un pays privé de ses droits fondamentaux.

Ukraine

Deux ans de guerre

Le 24 février 2022 marquait le début de l'offensive russe en Ukraine. Un conflit qui n'a de cesse de se prolonger et dont les enfants sont chaque jour victimes.

La priorité pour La Voix De l'Enfant est de protéger les enfants handicapés de l'Orphelinat de NEMYRIV et de leur apporter réconfort ainsi que des conditions de vie les moins traumatisantes possibles.



Maroc

Un an pour le séisme

Le 8 septembre 2023, un violent séisme a frappé la région du Haut-Atlas au Maroc, causant des milliers de morts et détruisant des villages entiers. La Voix De l'Enfant, aux côtés de ses associations membres, Kareen Mane AED, AMI Maroc et BAYTI, s'était immédiatement mobilisée pour apporter une aide d'urgence : distributions de repas, d'eau et de vêtements étaient alors organisées dans les premières heures suivant la catastrophe. En octobre, un premier convoi de 1 700 kg de dons a été envoyé vers les villages de montagne les plus touchés : Targat, Tizgui, Amslam et Tawit, situés à plus de 1 800 mètres d'altitude.



Le projet phare de cette mobilisation a été et est encore, la livraison et la construction de cinq bungalows en bois, à la fin de l'année et début 2024, financés par La Voix

De l'Enfant. Ces structures offrent un refuge sécurisé et adapté aux familles sinistrées, particulièrement face aux températures hivernales rigoureuses.

Palestine

Un an de guerre à Gaza

Les premiers bombardements sur Gaza ont eu lieu le 20 octobre 2023. Un an après, la situation humanitaire des enfants est catastrophique. Plus de 15 000 enfants ont perdu la vie, victimes des bombardements ou du manque de secours et de soins. La famine, utilisée comme arme de guerre, frappe quotidiennement les plus jeunes.

La Voix De l'Enfant a salué l'adoption, le 28 mars dernier, par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) de la déclaration intitulée : « Gaza : la famine comme méthode de guerre est un interdit fondamental ». Ce texte rappelle l'interdiction absolue, en droit international, de l'utilisation de la famine contre les populations civiles.

Face à ce drame, La Voix De l'Enfant a également demandé un cessez-le-feu immédiat, l'ouverture de corridors humanitaires et la libération de tous les enfants otages. Il est impératif d'assurer un accès sans restriction à l'aide alimentaire et aux soins pour les enfants de Gaza.

International

Les programmes

ÉTATS CIVILS

République Démocratique du Congo - AFD

Depuis avril 2022, le projet « Un état civil pour les enfants du Nord-Kivu » vise à garantir à 230 000 enfants une identité légale, essentielle à leur protection et à la reconnaissance de leurs droits fondamentaux. Mené par La Voix De l'Enfant, avec ses partenaires SOS Enfants, la LIDE, APROJED, DIGITECH et CIVIPOL, ce programme a permis en 2024 de remettre gratuitement des actes de naissance à plus de 150 000 enfants dans les territoires de Goma, Beni et Lubero, avec pour but d'assurer le rattrapage de l'enregistrement à l'État civil pour 230 000 enfants sur 3 ans. La fin de l'année 2024 a été marquée par des cérémonies, dans les écoles, de remise aux enfants de leurs états civils.



L'enregistrement à l'État civil est bien plus qu'une formalité administrative : c'est un droit fondamental qui conditionne l'accès à l'éducation, aux soins et à la protection juridique. Ce programme, soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'AMADE, est une étape cruciale dans la lutte contre l'exclusion et l'invisibilité des enfants.

Burkina Faso

À Ouagadougou, une campagne similaire a permis à plus de 1 000 enfants d'obtenir leur acte de naissance. La Voix de l'Enfant et ses partenaires entendent poursuivre ce travail de longue haleine afin que chaque enfant ait une identité, un avenir digne et puisse faire valoir ses droits.

ÉDUCATION

De nombreuses associations membres de La Voix De l'Enfant luttent contre les inégalités à travers des programmes d'accompagnement à la scolarité et œuvrent pour l'accès à l'éducation. Parmi elles : ACAPEL, AFRANE, SOS Enfants, Kareen Mane AED, Krousar Thmey, Double Horizon, ou encore Caméléon, Volontariat et d'autres. Certaines proposent également des programmes de formation des enseignants afin de renforcer l'éducation des enfants.

Liban

10 ans de partenariat avec ACAPEL

Membre de La Voix De l'Enfant depuis 10 ans, l'Association Culture, Arts et Paix pour les Enfants du Liban (ACAPEL) œuvre pour les enfants vulnérables du Liban. L'association parraine, entre autres, plus de 40 enfants, restaure des écoles endommagées et organise des actions d'urgence, telles que la distribution de tablettes éducatives pendant la pandémie et la guerre. Avec le soutien de La Voix De l'Enfant, ACAPEL a également mis en place des goûters hebdomadaires pour 180 élèves et financé des jeux pour les écoles maternelles grâce au soutien du programme DEMAIN.



Extension d'un atelier de peinture pour les enfants en situation de handicap avec SESOBEL

Le projet d'extension de l'atelier de peinture pour les enfants en situation de handicap a été mis en œuvre avec succès grâce au soutien du programme DEMAIN. Il visait à transformer un atelier existant en un espace permanent et autonome, permettant à 35 enfants et jeunes en situation de handicap d'exprimer leur créativité et de développer leurs compétences artistiques.



Un meilleur accueil des enfants en milieu scolaire avec SEF

Avec l'apport du programme DEMAIN et La Voix De l'Enfant, SEF a été en mesure de rénover une salle de classe de manière à la rendre accueillante et mieux adaptée aux enfants, mais aussi d'acheter tout le matériel scolaire nécessaire, créant ainsi un environnement propice à l'apprentissage. En parallèle, l'association a pu embaucher deux enseignantes, dont une dédiée aux enfants souffrant d'hydrocéphalie, une maladie entraînant une accumulation de liquide dans le cerveau. Ces enfants, jusque-là privés d'éducation, bénéficient désormais de cours de base en mathématiques et en anglais.

Laos

Travaux de rénovation et d'extension de l'école élémentaire de Lang Khang, avec construction d'une bibliothèque

Toute l'équipe de Sourires d'Enfants s'est mobilisée entre mai et août pour que tout soit prêt pour la rentrée scolaire. Début septembre, les travaux de peinture étaient terminés et l'ensemble du bâtiment électrifié. 177 élèves ont pris le chemin de l'école le 9 septembre 2024 et ont découvert leur école élémentaire de Lang Khang complètement rénovée et repeinte. Ils étaient extrêmement heureux tout comme leurs enseignants, de retrouver cette nouvelle école et ses nouveaux équipements. Le projet de rénovation a été réalisé dans le cadre du programme DEMAIN.

Maroc

L'éducation est également au cœur des préoccupations de l'association Kareen Mane AED. Cette dernière agit pour remplacer, dans les villages touchés par le séisme de septembre 2023, les écoles sous tente par des bâtiments en dur, afin de garantir des conditions d'apprentissage optimales aux enfants des villages de montagne. La Voix De l'Enfant soutient financièrement ce projet, prioritaire pour l'éducation des enfants.

Éthiopie

Constructions scolaires et suivi des élèves

L'association HELP (Helping Education Loretta Project) mène depuis plusieurs années de nombreux projets de construction de blocs scolaires dans plusieurs villages d'Éthiopie, incluant des salles de classe et des cantines. Plusieurs d'entre eux sont devenus opérationnels ; d'autres ont été lancés en 2024, comme à l'école primaire de Shama Laka et à l'école maternelle de Menaghessa Fiche. Les lycées de Dorzé et de Zozo ont, quant à eux, bénéficié d'un soutien financier pour l'achat de matériel de laboratoire.

Enfants des rues

Cambodge

Développement du Centre de Protection Temporaire de Poïpet

L'association membre de La Voix De l'Enfant, Krousar Thmey, poursuit ses actions d'aide à l'enfance défavorisée et concentre désormais ses efforts sur le programme de Protection de l'Enfance, là où les besoins sont les plus importants. Depuis les débuts de ces accompagnements en 2022, les premiers résultats ont montré en 2024 que la santé psychologique de nombreux enfants et des équipes s'était fortement améliorée. Krousar Thmey a poursuivi ses efforts tout au long de l'année, en accordant une attention particulière à la santé psychologique des enfants et des adultes afin d'avoir un impact sur le long terme.

De façon complémentaire, soutenu par le programme DEMAIN, le Centre de Protection Temporaire de Poïpet a été construit afin d'améliorer les conditions de vie des enfants et d'identifier pour eux une solution d'avenir à long terme, en privilégiant la réintégration familiale ainsi qu'un retour à l'école. Plusieurs centaines d'enfants de la rue bénéficient du programme chaque année et plusieurs dizaines d'entre eux sont aussi accueillis au centre. La Voix De l'Enfant soutient l'association, aidant ainsi à pérenniser son action.



Protection et défense



Le service juridique

Ce dernier n'a eu de cesse de répondre aux sollicitations pour des conseils, des accompagnements et des constitutions de partie civile.

Au cours de cette année 2024, les situations d'enfants victimes de violence, tant physiques que sexuelles, de harcèlement, de négligence, ou ayant aussi entraîné la mort de plus de 60 enfants, semblent être plus nombreuses que l'an passé. Près de 300 sollicitations (appels et courriels) notamment via notre Permanence Juridique du mercredi après-midi. Certes, s'il est vrai que les médias relaient davantage ces affaires, que la parole se délie, La Voix De l'Enfant s'interroge sur les raisons qui font que notre société n'arrive pas à enrayer ce fléau.

Les actions en justice

La Voix De l'Enfant était partie civile dans 17 procès, dont 5 en appel :

- 6 affaires d'infanticides (dont trois affaires de bébés secoués).
- 9 affaires de violences sexuelles sur des enfants (dont un pour complicité de traite des êtres humains).
- Une affaire de viol et d'infanticide.
- Une affaire de provocation à la haine au détriment des mineurs non accompagnés.

De plus, il faut souligner :

- Une audience au civil en appel concernant nos demandes de blocage de sites pornographiques par les fournisseurs d'accès à internet.
- Une audience devant le tribunal administratif concernant la responsabilité de la commune d'Outreau dans une affaire de viols commis sur de nombreux enfants par un animateur périscolaire.

C'est donc au total 19 affaires devant les cours et tribunaux. Mais ce chiffre ne prend pas en compte la soixantaine de procédures en cours. Une majorité d'entre elles sont des constitutions de partie civile et deux d'entre elles sont des interventions volontaires devant le Conseil d'État concernant des mineurs non accompagnés.

De nombreuses affaires devant les tribunaux dont :

Responsabilité de la commune d'Outreau pour manquements graves en matière de protection des enfants scolarisés

La Voix De l'Enfant a demandé la condamnation de la commune d'Outreau. Le 15 octobre, La Voix De l'Enfant était représentée par Maître Bertrand Colin devant le Tribunal administratif de Lille. Cette audience faisait suite à une saisine du tribunal visant à obtenir la condamnation de la commune d'Outreau pour ses manquements graves en matière de protection des enfants scolarisés en maternelle.

Cette action en justice est intervenue après la condamnation en 2021 d'un animateur périscolaire à 20 ans de réclusion criminelle pour des viols et agressions sexuelles commis sur 13 enfants, âgés de 3 à 6 ans, entre 2015 et 2017. Les manquements reprochés à la commune d'Outreau étaient multiples. Il est apparu qu'au lieu de réagir de manière adaptée aux multiples alertes lancées par l'une des membres du personnel de l'établissement scolaire concernant le comportement anormal de cet animateur, la mairie a, au contraire, reproché à l'auteur des alertes d'avoir mis en cause l'un de ses collègues. Par ailleurs, la mairie a refusé d'effectuer une enquête interne qui aurait permis d'éviter un grand nombre d'agressions subies par des jeunes enfants. Pire, elle a renouvelé un contrat avec cet animateur.

Les faits tragiques qui ont été révélés doivent alerter sur la nécessité et l'urgence qui s'imposent à tous d'engager une action responsable et proactive dès que des faits révèlent, ne serait-ce que des soupçons de commission d'agressions sur des enfants.

La Voix De l'Enfant espérait que cette audience permettrait de faire toute la lumière sur les manquements de la mairie d'Outreau, mais il n'en a pas été ainsi, notre demande ayant été rejetée. Le tribunal a considéré que nous n'avions pas justifié de l'existence d'un préjudice moral distinct de celui déjà prononcé par le juge pénal, ni du caractère personnel du préjudice.

Il est regrettable qu'une fois encore les institutions n'aient pas à rendre compte de leurs manquements.

Protection et défense

Exposition des mineurs à la pornographie

Les associations La Voix De l'Enfant et e-Enfance ont intenté une action en justice à l'encontre des fournisseurs d'accès à internet. À la suite de l'évolution de l'article 227-24 du Code pénal, issue de la loi du 30 juillet 2020, qui prévoit que le seul fait d'exiger de déclarer son âge pour accéder à des contenus pornographiques en ligne ne suffit pas à exonérer les sites pornographiques de leur responsabilité pénale.

Après plus de trois années de procédures, la Cour d'appel de Paris statuant après cassation, a rendu l'arrêt concernant le blocage pour les mineurs de l'accès aux sites pornographiques.

La décision rendue le jeudi 17 octobre par la Cour d'appel de Paris est très décevante, même si elle entrouvre timidement une porte salutaire. Décevante car, à la suite d'actions purement dilatoires, des sites pornographiques majeurs échappent malheureusement à une décision de blocage qui s'impose pourtant pour la nécessaire protection des mineurs.

Deux sociétés éditrices de sites pornographiques majeurs, domiciliées à Chypre ou en République tchèque, et qui éditent les sites Pornhub, Youporn, Redtube, Xvideos et Xnxx, ont pu obtenir un sursis à statuer de la Cour d'appel au moyen d'arguments qui auraient pu, et donc dû, être écartés.

De ce fait, les sites pornographiques majeurs échappent malheureusement à cette décision de blocage.

Une petite lueur, malgré tout, apparaît au travers de cette décision puisque la Cour impose le blocage de quatre sites (Xhamster, Tufki, Inporno et Mrsexe), mais quelle déception que ce blocage ne soit pas étendu aux autres sites majeurs...

Le lobby de l'industrie pornographique s'en sort à peine écorné et peut ainsi amasser les profits phénoménaux qu'il réalise au détriment de l'intégrité physique et morale des enfants, quels qu'ils soient, où qu'ils soient.

Live streaming : un homme devant la Cour d'assises de Paris

Du 29 au 31 octobre s'est tenu, devant la Cour d'assises de Paris, un procès pour juger un homme accusé d'orchestrer, depuis la France, des violences sexuelles extrêmes commises, à distance, sur de très jeunes enfants vivant aux Philippines. Il avait à répondre des faits de complicité de viol et d'agressions sexuelles sur mineurs, de complicité de traite des êtres humains aggravée, et de détention d'images à caractère pédopornographique.

L'alerte donnée par Europol en juillet 2019 a mené à une enquête approfondie par l'Office central de répression des violences faites aux personnes (OCRVP), révélant un réseau de traite des êtres humains et de violences sexuelles financé depuis la France. Les transferts d'argent vers les Philippines servaient à commander des *live streaming* de violences physiques et sexuelles sur des jeunes enfants.

Malgré une commission rogatoire internationale, des difficultés de coopération avec les autorités philippines ont jusqu'ici empêché d'identifier les jeunes victimes. Aussi, face à l'absence de représentation directe des enfants lors de ce procès, La Voix De l'Enfant a pris la décision exceptionnelle de se constituer partie civile à l'audience. Cette démarche vise à porter la voix des très jeunes victimes non identifiées, souvent négligées dans des contextes internationaux d'exploitation. En défendant les intérêts de ces enfants, La Voix De l'Enfant a montré sa détermination à ce que justice soit rendue pour chacune des victimes, visibles ou non, et ainsi réaffirmer l'importance de la lutte contre la pédocriminalité transnationale et la traite des enfants.

M. Bouchiba a été condamné par la Cour d'assises de Paris à 25 ans de réclusion criminelle avec une période de sûreté et 20 ans d'obligation de soins.

Afin que ces enfants puissent être reconnus comme victimes et pris en charge, La Voix De l'Enfant, avec ses associations membres présentes sur le terrain, poursuit des recherches pour tenter de localiser ces derniers et d'engager des actions afin de faire valoir leurs droits et obtenir réparation de leur préjudice.

Réunion des avocats

Deux fois par an, les avocats qui représentent et plaident pour La Voix De l'Enfant se réunissent pour échanger autour d'une thématique juridique liée à la protection de l'enfance.

En avril, avocats et juristes se sont retrouvés dans le cadre d'une réunion portant sur « l'expertise judiciaire », avec la Docteure Barbara Tisseron, pédiatre-légiste, responsable de l'UAPED d'Orléans et experte de justice auprès de la Cour d'appel d'Orléans. Elle a évoqué les enjeux et les difficultés qu'elle pouvait rencontrer, particulièrement lors des dépositions en cour d'assises, ainsi que les réponses à y apporter.

En novembre, 18 avocats se sont retrouvés. À l'ordre du jour, deux médiatrices et avocates, Maîtres Sylvie Breton-Lardenois et Florence Lécuyer-Le Bras, sont intervenues sur le sujet de « La médiation et l'intérêt supérieur de l'enfant ».

Info-hebdo & Veille juridique

Parmi les activités du Service juridique, il est important de rappeler l'INFO-HEBDO, assurée tous les matins, qui permet de relever, chaque jour les affaires de violences commises à l'encontre des enfants, des adolescents et des mineurs entre eux.

Par ailleurs, l'équipe du Service juridique a à cœur d'informer ses avocats et juristes sur l'évolution des textes, tant réglementaires que relevant d'une loi, mais aussi sur des sujets particuliers. Elle adresse, une fois par trimestre, à toutes et à tous, une VEILLE JURIDIQUE.

Sensibilisation autour de la fiche réflexe relative au repérage et aux conduites à tenir en cas de violences faites aux enfants

Sensibilisation des associations membres

Les responsables du Pôle France et du Pôle Juridique de La Voix De l'Enfant sont intervenus à quatre reprises auprès de bénévoles et salariés des associations membres. Ces demi-journées de sensibilisation sont l'occasion d'évoquer le cadre juridique de la protection de l'enfance ainsi que les outils de prévention et de repérage. Avec la fiche réflexe, rédigée par La Voix De l'Enfant, des clés de trois ordres sont communiquées pour repérer les maltraitances, ainsi que des conseils en cas de suspicion de violence. De plus, des mises en situation concrètes sont proposées. Ces rencontres permettent aux associations d'échanger et de partager sur leurs retours de terrain et leurs idées : AFP 18, Solidimey, Korhom, Intermède Robinson, Par le Monde, Rencontres Jeunes et Handicap, La Vie Active, GPAS.

Autres interventions de sensibilisation

Au Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Vichy, sur le repérage des maltraitances et des violences chez l'enfant dans le milieu sportif.

Auprès des étudiants du Diplôme Universitaire de Victimologie. Ce diplôme, qui s'adresse aux professionnels de santé, aux juristes, aux policiers, aux travailleurs sociaux et aux personnels du secteur associatif, permet de mieux accompagner les victimes, notamment lorsqu'elles sont mineures.



RAPPORT FINANCIER





Rapport financier

EXERCICE 2024

Les ressources 2024 sont les suivantes :

Ressources attribuées au titre de 2024	1 574 075 €
Report des ressources affectées (fonds dédiés)	424 516 €
Total des ressources 2024	1 998 591 €

Les charges 2024 sont les suivantes :

Emplois de l'exercice 2024	1 915 913 €
Report sur les exercices suivants (fonds dédiés)	240 573 €
Total des charges 2024	2 156 486 €

L'exercice 2024 enregistre une perte de 157 895 € alors que 2023 présentait un bénéfice de 5 996 €. Cette perte est due à des retards dans des procédures de succession.

BILAN

ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé net 2024 : 1 061 K€ au lieu de 1 071 K€ en 2023, soit une diminution de 10 K€ des immobilisations nettes :

- 17 K€ correspondant à l'amortissement 2024 des autres immobilisations corporelles.
- 3 K€ correspondant à des biens cédés en 2024. (Ajustement box vendu en 2023, rue de la Brèche aux Loups) + 9 K€ (2024 refontes du site internet 8 K€ et achat un ordinateur portable 1 K€).

Créances

Les créances sont de 594 K€ en 2024 et de 481 K€ en 2023, soit une augmentation de 113 K€.

En 2024, nous avons des créances de 12 K€ sur nos charges de copropriété, rien en 2023.

En 2024, nous avons 361 K€ en subvention à recevoir qui concernent la subvention AFD, rien en 2023.

En 2024, les créances concernant l'AFD (Agence Française de Développement) sont de 99 K€, par rapport à 211 K€

en 2023, soit une diminution de 112 K€. Ces créances concernent des fonds non encore utilisés sur des fonds AFD (SOS Enfants, Aprojed, Sopramad, LIDE).

Les produits à recevoir s'élèvent à 82 K€ en 2024, ils étaient de 200 K€ en 2023, soit une diminution de 118 K€. (En 2023, 88 K€ des produits à recevoir concernaient une collecte de fonds du Printemps).

Avoirs à recevoir en 2024 : 40 K€ (Factures Irelem), 52 K€ en 2023.

Trésorerie

Au 31/12/2024, elle s'élève à 261 K€ au lieu de 603 K€ en 2023. Les disponibilités s'élèvent à 208 K€ et à 53 K€ (valeurs mobilières de placement acquises par La Voix De l'Enfant en 2020 plus les intérêts).

PASSIF

Les fonds propres atteignent 1 278 K€

Fonds reportés et dédiés 348 K€ comme suit :

Les fonds dédiés de 286 K€ seront reportés sur les exercices ultérieurs de la façon suivante :

- Actions à l'international pour 230 K€,
- Actions Europe pour 4 K€,
- Actions France pour 48 K€,
- Actions fédératives pour 4 K€,
- Fonds reportés liés aux legs ou donations 63 K€.

Dettes

Fournisseurs et comptes rattachés 101 K€ en 2024 au lieu de 102 K€ en 2023.

Fiscales et sociales 38 K€ en 2024 contre 35 K€ en 2023

Autres dettes

156 K€ en 2024, 41 K€ en 2023.

Les autres dettes 2024 concernent majoritairement des montants à verser à nos partenaires AFD pour 100 K€, ainsi que 39 K€ à reverser à plusieurs associations/ partenaires et l'acquisition d'un chien UAPED pour 15 K€.

COMPTE DE RÉSULTAT

Les produits d'exploitation passent de 1 787 K€ en 2023 à 1 970 K€ en 2024, soit une augmentation de 183 K€ (10,24 %) qui s'explique en majorité comme suit :

L'utilisation du solde des fonds dédiés pour 425 K€ en 2024 et 399 K€ en 2023 soit + 26 K€.

Dons entreprises, fondations, associations : 2024 846 K€ / 2023 886 K€ soit - 40 K€.

Dons privés 2024 : 60 K€ / 2023 109 K€ soit - 49 K€.

Les subventions institutionnelles : 2024 471 K€ / 2023 199 K€ soit +272 K€ (2024 subvention AFD 361 K€, baisse des subventions autres - 89 K€).

Dons succession 2024 : 113 K€ / 141 K€ en 2023 soit - 28 K€.

Les produits divers 2024 : 54 K€ / 54 K€ en 2023 (La Poste, cotisations associations).

Les charges d'exploitation passent de 1 815 K€ en 2023 à 2 144 K€ en 2024, soit une augmentation de 329 K€ (+ 18,13 %).

Charges externes 335 K€ en 2024, 309 K€ en 2023 soit une augmentation de 26 K€ qui s'explique majoritairement par :

- Charges copropriété, entretien immobilier 58 K€ en 2024, 65 K€ en 2023 soit une baisse de 7 K€.
- Honoraires avocats 14 K€ en 2024, 30 K€ en 2023, - 18 K€.
- Honoraires audit AFD 4 K€ en 2024, rien en 2023.
- Honoraires expert-comptable 26 K€ en 2024, 34 K€ en 2023, - 8 K€ (En 2024, baisse des honoraires de notre nouveau cabinet d'experts comptables Signatures).
- Honoraires commissaire aux comptes 12 K€ en 2024, 8 K€ en 2023, + 4 K€ (En 2024, report de 4 K€ honoraires 2023 non inclus dans la provision).
- Honoraires de communication 118 K€ en 2024, 79 K€ en 2023, + 39 K€.
- Brochures et dépliants 23 K€ en 2024, 0,2 K€ en 2023, + 22 K€ (En 2024, nous avons effectué un mailing d'appel à dons, rien en 2023).
- Les frais de téléphone 10 K€ en 2024, 17 K€ en 2023, - 7 K€.
- Cadeaux 1 K€ en 2024, 5 K€ en 2023, - 4 K€.

Les charges de personnel sont de 329 K€ en 2024 contre 277 K€ en 2023, soit une augmentation de + 52 K€. (Embauche d'un Délégué Général du 01/02/24 au 13/11/2024).

Le report en fonds dédiés de 241 K€ en 2024 / 177 K€ en 2023, soit + 64 K€.

Le poste « aides financières » correspond aux aides programmes : 2024 1 205 K€ / 2023 1 019 K€ (soit une hausse de 186 K€), elles sont réparties comme suit :

Action France

- UAPED 79 K€ en 2024 / 128 K€ en 2023
- Aide familiale 51 K€ en 2024 / 18 K€ en 2023
- Formation 2 K€ en 2024 - Rien en 2023
- Programme Demain 246 K€ en 2024 / 251 K€ en 2023
- MNA 0 K€ en 2024 / 3 K€ 2023

Action internationale

- AFD 567 K€ en 2024 / 385 K€ en 2023
- État civil 8 K€ en 2024
- Ukraine 9 K€ en 2024 / 7 K€ en 2023
- Programme Demain 178 K€ en 2024 / 201 K€ en 2023
- Afghanistan 9 K€ en 2024 / 0 K€ en 2023
- Burkina 35 K€ en 2024 / 0 K€ en 2023
- Liban 10 K€ en 2024 / Rien en 2023
- Maroc 7 K€ en 2024 / 12 K€ en 2023
- Turquie 1 K€ en 2024 / 5 K€ en 2023
- Vietnam 5 K€ en 2024

Produits et charges exceptionnels

Charges exceptionnelles

2024 : 4 K€ - 3 K€ valeur nette comptable des éléments d'actif cédés (Complément box rue Brèche aux Loups), 1 K€ frais divers.

2023 : 21 K€ - 3 K€ correspondant à des reprises sur exercices antérieurs, 18 K€ valeur nette.

Comptable des éléments d'actif cédés (box rue Brèche aux loups)

Produits exceptionnels

2024 : 25 K€

11 K€ correspondant à la quote-part de la subvention d'investissement de la maison d'Ansac/13 K€ en 2023.

2024 : 6 K€ correspondant à des indemnités tribunaux sur affaires / 2 K€ en 2023.

2024 : 8 K€ Ajustement année antérieure.

Ressources 2024 / collecte et utilisation

Les ressources totales (hors reclassement lié à l'ANC 2018-06 des associations de la ligne Legs, donations, et assurance vie du compte de résultat) atteignent 1 998 591 €. Si l'on retire les dons de succession de 113 422 € et le montant d'utilisation des fonds dédiés de 424 516 €, le montant des ressources s'élève à 1 460 653 € contre 1 310 442 € en 2023, soit une augmentation de 150 211 € (11,46 %).

Les ressources propres (dons d'entreprises, manifestations, dons en ligne et de particuliers) sont donc supérieures en 2024 de 150 211 €, soit une augmentation 11,46 %. Cependant, nous avons reçu en 2024 la deuxième tranche de l'AFD pour le programme Un état civil au Nord-Kivu, pour un montant de 360 701€.

Les fonds utilisés en 2024 se montent à : 1 915 913 €

Actions	1 599 777 € soit 83,50 %
Frais de recherche de fonds	51 289 € soit 2,68 %
Frais de fonctionnement	248 207 € soit 12,95 %
Dotations aux amortissements	16 640 € soit 0,87 %

L'Association bénéficie également des contributions volontaires en nature s'élevant à 267 953 € utilisées pour les missions sociales à hauteur de 246 807 €, 15 800 € de frais de fonctionnement et 5 346 € de recherche de fonds.

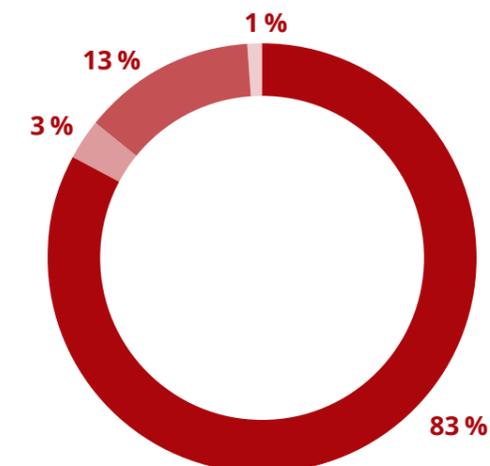
Affectation des fonds

Il est rappelé que l'affectation des fonds reçus est conforme aux conventions en vigueur.

Conclusion

Cette année 2024 s'est terminée avec un déficit de 157 895 €. Cependant, il est à noter que le niveau des actions est supérieur à 2023. En effet, nous avons été

UTILISATION DES RESSOURCES 2024



- Actions
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement
- Dotation aux amortissements

informés de deux successions d'un montant d'environ 500 000 €. Malheureusement, nous n'avons pas perçu les fonds à la clôture de 2024. L'état des réserves au 31/12/2023 avant affectation du résultat se présente comme suit :

La situation nette des fonds propres (hors subventions d'investissement) de LVDE et avant affectation du résultat 2024 est de 1 389 K€.

Matérialisation de la décision

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le résultat déficitaire de 157 895 € au poste « report à nouveau » qui présentera un solde de 903 329 €.

Maria Bustin
Trésorière Générale

Après affectation du résultat, le solde sera de 1 231 K€.

Fonds propres	Position au 31/12/2024	Affectation du résultat	Solde après AG
Réserves	328 220	-	328 220
Report à nouveau créditeur	1 061 224	157 895	903 329
TOTAL SITUATION NETTE	1 389 444	157 895	1 231 549

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Extrait du rapport du commissaire aux comptes Relatif aux comptes annuels clos au 31 décembre 2024

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel au regard des règles et principes comptables français. Nous estimons que les éléments et informations que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour justifier notre avis. Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image objective du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2024.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicable en France. Nous estimons que les éléments que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons mené notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Bérengère SCHAAL
Commissaire aux Comptes



ASSOCIATIONS MEMBRES



France

A

Académie Football Paris 18 :

Créée en 2015, l'AFP 18 est une association à but non lucratif qui veut transmettre et utiliser la passion du football pour atteindre des objectifs d'éducation populaire et de cohésion sociale. Elle se donne pour mission de concourir au développement social et personnel de citoyens en devenir, grâce à l'enseignement de la pratique du football ainsi que des valeurs de fair-play et de discipline. Son but est de valoriser le quartier par la création de liens sociaux, afin de briser les chaînes du déterminisme social.

Association Enquête et Médiation (AEM) :

Fondée en 1998, l'AEM est une association socio-judiciaire qui intervient pour aider les enfants en danger et faire valoir leurs droits. Elle offre ses services tant en matière pénale que civile et a noué des partenariats afin de mettre en place des dispositifs institutionnels en faveur de la résolution amiable des conflits, de la prévention de la délinquance, de la protection de l'enfance et du soutien à la parentalité.

Association Interprofessionnelle de Soins et de Prévention des Abus Sexuels (AISPAS) :

Fondée en 1990, l'AISPAS accompagne les victimes de violences sexuelles et participe à la prévention de ces abus dans le département de la Loire. L'association propose également des formations et des campagnes de prévention contre les violences

sexuelles dans les milieux scolaires, les lieux d'accueil d'enfants, et les milieux professionnels, en plus d'un accompagnement psychologique et juridique pour les victimes.

AMETIST :

Créée en 1990, l'association AMETIST se donne pour mission d'améliorer, dans la mesure du possible, la qualité de vie des enfants et adolescents en cours de traitement à l'hôpital. Pour cela, elle met en place plusieurs animations pour égayer le parcours de ces enfants et facilite aussi le suivi des études et la pratique d'activités extrascolaires. L'association intervient aussi administrativement ou matériellement pour apporter son aide aux familles dans le besoin.

C

Colosse aux pieds d'argile :

Créée en 2013, l'association Colosse aux pieds d'argile se donne pour mission de lutter contre les violences sexuelles, le bizutage et le harcèlement, en particulier en milieu sportif. Elle mène des campagnes de sensibilisation auprès du grand public, propose des formations à destination des professionnels encadrant les enfants et accompagne également les victimes dans leur parcours psychologique et juridique.

D

Dessine-moi un mouton :

Fondée en 1993, l'association Dessine-moi un mouton avait pour première mission d'accueillir, d'écouter et d'accompagner les jeunes vivant avec le VIH/Sida dans la construction de leur projet de vie. Forte de son expertise sur le VIH/Sida, elle a ouvert son action à d'autres maladies chroniques d'origine infectieuse ou génétique, et vient en aide aux familles, aux mineurs et aux jeunes majeurs isolés en situation de précarité sociale et sanitaire.

Docteur Clown :

Fondée en 1995, l'association Docteur Clown a pour vocation d'aider les enfants hospitalisés à garder leur âme d'enfant, en les invitant par le rire, la surprise et l'émerveillement, dans une bulle colorée et magique qui leur fait oublier l'hôpital. Les clowns offrent aussi une parenthèse enchantée aux parents fatigués et inquiets, leur permettant de partager un moment d'insouciance avec leur enfant.

E

E-Enfance :

Créée en 2005, l'association E-Enfance se donne pour mission de sensibiliser enfants, adolescents, parents et professionnels aux questions de violence et de harcèlement numérique. Grâce au service du 3018, elle accompagne et prend aussi en charge les jeunes victimes ou témoins de ces abus en ligne.

Enfants de la Terre :

Les Enfants de la Terre, fondée en 1988 par Marie-Claude et Yannick Noah, accompagne les enfants en situation de précarité ou confrontés à des difficultés familiales et sociales. Elle leur offre des moments de répit à travers des séjours dans ses « Maisons-Tendresse », des lieux d'accueil chaleureux où ils peuvent se ressourcer et retrouver un cadre bienveillant. Grâce à l'engagement de nombreux bénévoles et au soutien de partenaires, Enfants de la Terre permet à ces jeunes de s'évader de leur quotidien, de vivre des expériences positives et de construire des souvenirs précieux.

En Parler :

Fondée en 1996, l'association En Parler se donne pour mission de lutter contre la maltraitance envers les enfants, quelle qu'elle soit. L'association compte une quarantaine d'adhérents, dont une dizaine de professionnels (psychologues, médecins, enseignants, travailleurs sociaux, etc.) qui interviennent bénévolement après avoir suivi une formation sur la maltraitance infantile pour mener des campagnes de prévention.

G

Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale Bretagne (GPAS) :

Fondé en 1980, le GPAS est une association qui lutte contre la marginalisation économique, culturelle, géographique et sociale des enfants. En 1992, afin de favoriser les échanges entre les différents GPAS, une association fédérative a été créée pour appuyer, conseiller et accompagner chaque membre du réseau.

I

Intermèdes-Robinson :

Créée en 2005, l'association Intermèdes-Robinson a pour but de promouvoir des initiatives et expérimentations socio-éducatives en dehors des institutions classiques. Elle a progressivement étendu le domaine de ses interventions dans les quartiers populaires, les centres, les villes, les hôtels sociaux et les lieux d'habitation non conventionnels. Ses actions concernent principalement la santé, la formation et la recherche, la production culturelle et les territoires.

Il Faudra Leur Dire :

Créée en 2012, Il Faudra Leur Dire est une association de protection de l'enfance et d'aide aux victimes de maltraitance. Elle agit principalement auprès des enfants pour les prendre en charge et les accompagner sur

la voie de la résilience, auprès des maltraitants et pédocriminels, afin de leur faire prendre conscience des répercussions à vie de leur acte, et auprès du grand public pour faire de la sensibilisation.

K

Korhom :

Créée en 2010, Korhom est une association de promotion et de défense des Droits humains qui propose des ateliers pour tous les publics et des formations pour adultes dans le Nord-Est parisien et le Grand Paris. À travers une approche pédagogique basée sur sa propre expérience, elle favorise un cadre convivial où tout le monde peut découvrir, échanger et progresser autour des valeurs des Droits humains.

L

La Cause Des Enfants :

Fondée en 1987, l'association La Cause des Enfants se donne pour mission de lutter contre la maltraitance des enfants, notamment contre les violences sexuelles. Elle rassemble des professionnels bénévoles du milieu juridique, social, éducatif et médical, et cherche à promouvoir une politique globale de prévention des maltraitements et de la violence par l'éducation à la vie affective et le respect entre individus.

Le Cri de l'Enfant en Pays d'Aix :

Fondée en 2007, Le Cri de l'Enfant en Pays d'Aix est une association qui a pour mission de venir en aide aux enfants victimes de mauvais traitements ou en situation de détresse. Elle se rend à l'écoute des victimes et leur offre une protection et des conseils d'orientation vers des structures spécialisées.

La Vie Active :

Créée en 1964, La Vie Active est une association reconnue d'utilité publique, qui a pour vocation d'accompagner ses bénéficiaires face aux difficultés qu'ils rencontrent et dans leur parcours de vie. Son action militante s'étend dans tous les champs d'intervention du secteur médical et social, aussi bien auprès des enfants, des adultes, des personnes âgées, ou encore des personnes atteintes d'un handicap.

Le Rire Médecin :

Créée en 1991, l'association Le Rire Médecin se donne pour mission de redonner le sourire aux enfants malades, afin de les aider à passer le cap de l'hospitalisation et leur permettre de trouver en eux les ressources nécessaires pour vaincre la maladie. C'est grâce à une approche bienveillante et créative que l'association apporte son soutien à la fois aux enfants, à leurs parents et au personnel médical.

Les Z'Enfants de l'Auto :

Fondée en 2018, Les Z'Enfants de l'Auto est une association caritative qui a pour vocation de porter les rêves des enfants malades ou défavorisés, afin de leur offrir des moments d'exception. Elle fédère et rassemble tous les acteurs du monde de l'automobile pour venir en

aide au plus grand nombre d'enfants et leur donner le sourire.

Le Village d'Eva (Mayotte) :

Le Village d'Eva est une association qui a pour but de s'occuper des enfants non scolarisés à Mayotte et d'améliorer les conditions de vie des enfants en grande vulnérabilité et précarité. Face aux inégalités de traitements des enfants mahorais, l'association met tout en œuvre pour leur permettre d'avoir accès à l'éducation, à la formation, à l'insertion professionnelle et à la santé.

N

New Team :

Lancée en 2016, l'association New Team cherche à aider les jeunes issus du quartier populaire du 18^e arrondissement de Paris. Elle intervient d'abord dans les domaines éducatif, culturel, artistique et sportif afin de permettre la réinsertion sociale de ces jeunes dans un esprit d'apprentissage et de citoyenneté.

P

Parcours d'Exil :

Depuis plus de 20 ans, l'association Parcours d'Exil est la référence dans la prise en charge de l'ensemble des publics migrants souffrant de stress post-traumatique. Elle gère un centre de soins dédié à la prise en charge psychique des personnes migrantes, où les victimes sont accueillies et suivies de manière gratuite et inconditionnelle, quels que soient leur origine, leur âge ou leur situation administrative.

International

Par Le Monde :

Fondée en 2013, l'association Par Le Monde agit à l'intersection des champs de l'éducation à la population, de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, ainsi que de la médiation culturelle et numérique. Elle développe et anime des programmes de correspondance numérique afin de mettre en relation des enfants français et étrangers pour promouvoir l'ouverture culturelle et le respect des différences.

Phonambule :

Fondée en 1999, l'association Phonambule fait intervenir des musiciens en milieu hospitalier pour aider les enfants malades, leurs familles et le personnel soignant à gérer la douleur et l'anxiété, afin de favoriser le bien-être et faciliter la guérison. Elle propose également des ateliers intergénérationnels pour créer un lien entre les enfants et les aînés et gommer le fossé des générations.

S

Solidimey :

Créée en 2005, Solidimey est une association socio-culturelle de quartier. Elle a pour but de créer et de développer pour les enfants et les jeunes des activités culturelles, sportives et extrascolaires. Elle cherche à favoriser le lien social, l'éducation pour tous et l'égalité des chances en réunissant toute la famille autour d'actions et de projets communs.

SOS Enfance en Danger :

Depuis plus de 25 ans, l'association SOS Enfance en Danger s'engage pour lutter contre toutes formes de violences infantiles. Elle se veut être un lieu d'écoute, de conseils et d'orientation au service des enfants maltraités. L'association se charge d'alerter les pouvoirs publics, peut se constituer partie civile lorsque cela est nécessaire et mène des actions de prévention auprès des enfants en milieu scolaire.

T

Tête en l'Air :

Créée en 1999, l'association Tête en l'Air se mobilise en faveur des enfants opérés en neurochirurgie et de leurs parents. L'association souhaite accompagner ces familles et répondre aux questions qu'elles se posent en mettant à leur disposition un standard téléphonique et une boîte mail, dans une optique d'écoute attentive et de soutien.

A

ACAPEL : Liban

Fondée en 2001, l'Association Culture Art et Paix pour les Enfants du Liban (ACAPEL) accompagne le parcours des enfants défavorisés du Liban dans le respect du dialogue des cultures qui composent le pays. Son action se concentre autour de l'accès à l'éducation, à la culture et aux arts afin de permettre aux enfants de construire leur vie et leur propre chemin. ACAPEL parraine aujourd'hui plus d'une quarantaine d'enfants et d'étudiants dans le pays.

Actions et Développement (A&D) : Bénin

Actions et Développement est une association béninoise fondée en 2003, visant à favoriser le développement du Nord-Bénin, en particulier dans les départements de l'Atacora et de la Donga. Elle vise à améliorer les conditions socio-économiques des populations défavorisées à travers des actions concrètes centrées sur l'éducation, l'environnement, la promotion des Droits des Femmes et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

AFRANE : Afghanistan, France

AFRANE est une association loi 1901 d'aide humanitaire, créée en 1980. Fondée sur des liens entre les Français et les Afghans, elle a pour but d'apporter une aide humanitaire en Afghanistan et à informer le reste du monde sur la situation dans le pays. L'association s'attache aussi à améliorer les conditions

de vie des Afghans, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la culture et du développement économique.

Aide à l'Enfance Tibétaine (AET) : Inde, Népal, France

L'association Aide à l'Enfance Tibétaine est née en 1981 et a pour but de venir en aide aux réfugiés tibétains vivant en Inde et au Népal. Elle réalise des projets de développement durable dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'agriculture, toujours en prenant en compte les besoins réels des Tibétains en exil. Elle est placée sous la Haute Bienveillance du Dalai-Lama.

Alliance Anti-Trafic (AAT) : Vietnam, Thaïlande, Laos, Myanmar

Alliance Anti-Trafic est une organisation fondée en 2001 qui œuvre pour la protection des femmes et des enfants contre l'exploitation sexuelle et la traite des êtres humains en Asie du Sud-Est. L'organisation dispose de bureaux en Thaïlande et au Vietnam afin de concentrer ses efforts sur la prévention, la protection, le sauvetage et l'assistance des victimes. Elle allie des interventions de terrain à des campagnes de plaidoyer dans le but d'amener des changements institutionnels.

Alouette : Philippines

Alouette est une association humanitaire fondée en 1991 qui a pour but principal de parrainer les enfants défavorisés des Philippines, pour les accompagner dans leur parcours scolaire et de venir en aide à leurs familles pour les sortir de situations difficiles. L'association se donne pour mission de protéger les enfants afin qu'ils ne subissent pas l'exploitation, la drogue, la prostitution, mais qu'ils puissent vivre en paix et en sécurité.

Aménagement de la Promotion de la Santé en Afrique (APSA) :

Fondée en 2009, l'APSA est une association à but non lucratif qui cherche à venir en aide aux hôpitaux du Niger en envoyant du matériel et des équipements médicaux. Elle intervient aussi pour former le personnel soignant local afin d'améliorer la prise en charge et les soins des enfants atteints de cancer. L'objectif de l'association n'est pas de se substituer aux équipes soignantes du pays, mais plutôt de mener une action pérenne de formation grâce à l'instauration d'échanges durables.

Association Bosnienne de France : Bosnie-Herzégovine, Croatie, France

L'association est née en 1994 de la volonté d'apporter un soutien aux actions locales bosniaques et de promouvoir des actions éducatives et culturelles. Elle promeut l'éducation dans trois pays : en Bosnie-Herzégovine, en

Croatie et en France, en apportant une aide financière et matérielle sans discrimination ethnique ou religieuse.

B

BAYTI : Maroc

BAYTI est une organisation fondée en 1995 qui œuvre au Maroc pour la protection et la réinsertion psychosociale des enfants en situation difficile, ainsi que pour la défense de leurs Droits. L'organisation s'engage à préserver et à respecter la dignité de ces enfants en mettant en place des actions spécifiques visant à les protéger contre toutes formes de violences et à faciliter leur réintégration scolaire.

C

CAMELEON : Philippines, France

CAMELEON est une association fondée en 1997, dédiée à la protection des enfants et adolescents victimes d'abus sexuels aux Philippines. Son objectif est de protéger, de soutenir et d'accompagner les victimes de violences sexuelles vers la voie de la résilience. L'association intervient également au niveau institutionnel et communautaire pour sensibiliser aux Droits de l'Enfant et libérer la parole sur les violences sexuelles.

D

Double Horizon : Burkina Faso, Laos, Sénégal, France

Double Horizon est une association fondée en 1992 qui cherche à offrir un autre horizon aux enfants défavorisés des pays émergents. Ses actions se concentrent autour de l'aide à la scolarisation et de l'accès à la culture afin de permettre à ces enfants de choisir leur avenir : « Ouvrir l'école à un enfant, c'est lui donner des ailes ».

E

Échanges culturels Hébron France : Palestine

Échanges culturels Hébron, fondée en 1997, est une organisation palestinienne ayant pour objectif de promouvoir les échanges culturels entre la France et Hébron. Face à l'évolution de la situation dans la région, l'association a élargi ses actions aux niveaux social, éducatif, culturel et touristique afin de venir en aide aux enfants, aux femmes et aux familles les plus démunies.

Enfance Partenariat Vietnam : Vietnam, France

Enfance Partenariat Vietnam a été fondée en 2007 afin d'améliorer les conditions de vie des orphelins du Vietnam. Ses missions ont évolué avec le temps pour s'adapter aux besoins du terrain. Désormais, l'association agit en faveur de l'éducation, de la santé et du développement durable pour les enfants et les familles.

Enfants Antananarivo : Madagascar

L'association Enfants Antananarivo, fondée en 2012, est née à la suite du retour de six jeunes de 12 ans invités par La Voix De l'Enfant, en partenariat avec l'ONG Bazar Sans Frontières, de la Fraternity Cup de Paris. Son objectif est de promouvoir l'égalité pour tous et la fraternité, afin de favoriser une vie en harmonie. L'association met en œuvre des actions pour soutenir les personnes les plus touchées par la pauvreté ou la maladie, et leur offrir la possibilité de mener une vie épanouie.

Enfants d'ici et d'ailleurs : Madagascar, Sénégal, France

Enfants d'ici et d'ailleurs est une association humanitaire fondée en 1998 qui a pour but d'aider les familles en difficulté en France et de parrainer les enfants à Madagascar et au Sénégal afin de leur permettre d'avoir accès à la scolarisation, à la santé et à l'alimentation.

Enfants du monde :

Enfants du monde est une association fondée en 1975 qui a pour but d'aider les enfants les plus démunis et de se rendre là où les organismes ne vont pas. L'association est engagée en faveur de l'éducation et du respect de la dignité humaine, afin de permettre aux enfants de sortir de l'exclusion et de leur offrir un avenir.

Eau de Coco : Madagascar, Cambodge, France

Eau de Coco est une association fondée en 2005 qui œuvre en faveur des plus démunis et en apportant des réponses durables par l'éducation. Sa mission est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes défavorisées, en particulier des femmes et des enfants. Eau de Coco agit pour la mise en œuvre de projets dans des domaines tels que l'éducation, le développement culturel et sportif, la santé, ainsi que le développement durable et agricole.

E.S.P.O.I.R. : Madagascar

E.S.P.O.I.R est une association qui déploie des programmes de scolarisation, d'accès aux soins et d'établissement d'état civil.

F

Fondation Anouk : Suisse, France, Laos, Espagne, Italie, Grèce, Roumanie, Liban, Pays-Bas, Norvège Suède, Pologne, Portugal, Allemagne

La fondation Anouk, créée en 2008, a pour but de transformer l'environnement des hôpitaux et des établissements médico-sociaux en créant une atmosphère visuelle apaisante. À travers de fresques thérapeutiques et d'autres formes d'art-thérapie, la fondation cherche à améliorer les conditions d'accueil et de séjour des enfants et des adultes, afin de faciliter et de rendre leurs soins les plus agréables possible.

Fondation Paint a Smile : Suisse, France

La Fondation Paint a Smile, fondée en 2000, est une ONG basée à Genève qui a pour vocation d'optimiser les séjours en milieux médicalisés grâce à ses fresques et installations colorées, spécifiquement conçues pour ces lieux. Elle met son expertise et son professionnalisme au profit des enfants hospitalisés, des personnes handicapées en institutions et de nos aînés en maison de retraite.

H

Helping Education Loretta Project (HELP) : Éthiopie

HELP est une association fondée en 2008 qui a pour objectif de venir en aide aux enfants d'Éthiopie pour leur garantir un accès à une éducation de qualité. Les actions de l'association se structurent autour de la construction, de la rénovation et de l'équipement d'écoles pour améliorer le quotidien des élèves et des professeurs.

K

Kareen Mane AED : Guatemala, Haïti, Brésil, Maroc, France, Madagascar, Inde, Tadjikistan

L'association Kareen Mane – Aide aux Enfants Démunis, fondée en 1997, veut permettre à chaque enfant d'accéder à l'éducation, la santé, la nutrition et la protection. Son objectif principal est de faire renaître l'espoir et la joie de vivre dans le cœur des enfants, et de faire respecter les Droits de l'Enfant.

Krousar Thmey France : Cambodge

Krousar Thmey, fondée en 1991, est une association initialement créée pour recueillir les enfants abandonnés ou orphelins dans les camps de réfugiés en Thaïlande. Depuis, son action a évolué et l'association se consacre désormais à la prise en charge des enfants défavorisés, ainsi que des enfants déficients visuels et auditifs. Sa mission est de favoriser leur intégration dans la société cambodgienne afin qu'ils puissent se construire l'avenir qu'ils méritent.

L

La Bonne Étoile : Vietnam, République Démocratique du Congo, France

Fondée en 2012 par Hélène Darroze et Laetitia Hallyday, La Bonne Étoile est une association qui œuvre pour apporter des conditions de vie décentes aux enfants dans le besoin. Elle agit principalement pour donner l'accès aux soins, à l'éducation et à la nourriture, dans un cadre affectif et protecteur.

La Grange de Madagascar : Madagascar

La Grange de Madagascar est une association fondée en 2020 qui a pour but d'accompagner et de permettre l'accès à l'éducation des enfants défavorisés à Madagascar. Elle intervient aussi dans les domaines de la santé, l'accès à l'eau ou l'énergie, la nutrition et le développement d'activités génératrices de revenus, afin de favoriser l'autonomie des populations et de pérenniser les actions locales.

La LIDE : République Démocratique du Congo

La Ligue de Développement au Congo (LIDE) est une ONG congolaise créée en 1990, ayant pour objectif de contribuer au développement socio-économique de la RDC. Elle y parvient notamment à travers les Mutuelles de Solidarité (MuSo), un dispositif de financement de proximité destiné aux populations exclues du système bancaire. Dans ce cadre, la LIDE met en place et entretient des infrastructures sociales, telles que des écoles ou des centres de santé, au profit des populations défavorisées ou déplacées.

La Voix De l'Enfant Nabeul : Tunisie

La Voix De l'Enfant, section Nabeul, est une ONG tunisienne fondée en 1989 afin de venir en aide aux enfants en difficulté ou en détresse, en raison de handicaps familiaux ou sociaux. Son objectif est de lutter contre toutes formes d'exclusion de l'enfance, notamment en prenant en charge les bébés abandonnés dans son centre d'accueil, créé en 1995.

Les Enfants du Soleil : Madagascar

L'association Les Enfants du Soleil, fondée en 1985, apporte son aide et son assistance à des enfants en situation très difficile à Madagascar. Elle s'intéresse d'abord aux enfants vivant dans la rue et dans des grandes villes du pays, et leur apporte son aide pour les réinsérer dans la société et en faire des citoyens responsables.

M

Maison de Sagesse : Madagascar, Sénégal, Bénin, Maroc, Guyane, France, Laos, Liban

Maison de Sagesse est une ONG fondée en 1993, qui a pour vocation principale l'aide à l'enfance malheureuse. Elle intervient pour aider les enfants en difficulté et les populations en détresse dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la préservation des cultures, du patrimoine et du développement durable.

NAWA : Palestine

L'association NAWA, fondée en 2014, agit dans la bande de Gaza en faveur des enfants pour leur permettre d'avoir accès à la culture et au développement local. Elle mène des programmes culturels et artistiques qui ont pour vocation de soulager les enfants traumatisés par le contexte violent et instable.

S

Service de l'Enfant au Foyer (SEF) : Liban

Le Service de l'Enfance au Foyer, fondé en 1978, se donne pour mission d'héberger et d'accompagner les enfants en danger, ainsi que leurs mères violentées, sans discrimination sociale, religieuse ou politique. L'association se concentre sur des domaines importants comme l'éducation, le logement, la santé mentale ou encore le

développement personnel, afin de créer un cadre sécuritaire et bienveillant pour les enfants et les mères qu'elle accueille.

SIPAR : Cambodge

L'association SIPAR a été fondée en 1982 afin d'aider à l'accueil et à l'intégration des réfugiés laotiens, vietnamiens et cambodgiens en France. Depuis, SIPAR s'est développée et se donne pour mission de contribuer au développement du capital humain au Cambodge par la promotion de la lecture et de l'accès à l'éducation. Son objectif est de faire du livre un levier d'éducation et de le rendre accessible aux plus démunis.

SESOBEL : Liban

L'association SESOBEL, fondée en 1976, met en œuvre des actions cohérentes et suivies au service direct des enfants en situation de handicap au Liban. Elle accompagne aussi leurs familles et travaille avec toutes les composantes de la société pour la reconnaissance de la valeur et de la dignité des enfants qu'elle assiste.

Solidarité Enfance Roumanie : Roumanie, France

L'association Solidarité Enfance Roumanie, fondée en 1997, se consacre à la défense des droits des enfants et des jeunes en situation de précarité dans la région de Satu Mare, en Roumanie. Elle met en place des initiatives visant à favoriser la réinsertion des enfants et adolescents vivant dans la rue, en étroite collaboration avec l'association STEA, dans le but d'offrir un avenir meilleur à ceux qu'elle soutient.

SOS Enfants : République Démocratique du Congo, Rwanda, Burkina Faso, Cameroun, Bénin, Madagascar, Népal, Haïti

L'association SOS Enfants, fondée en 1982, s'engage à redonner espoir et dignité à ceux qu'elle soutient, en plaçant en priorité l'aide aux enfants en détresse. Elle mène des actions dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la formation, de l'environnement et du développement durable, avec pour objectif d'offrir aux familles les moyens de vivre dignement et de devenir acteurs de leur avenir.

Sourires d'Enfants : Laos, Vietnam, Bénin

L'association Sourires d'Enfants a été créée en 1996 afin d'apporter une aide durable aux enfants des minorités ethniques vivant dans des conditions de grande pauvreté au Vietnam. Grâce à son développement, elle mène aujourd'hui des actions dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la nutrition ou encore de l'accès à l'eau potable, en faveur des familles auprès de qui elle intervient.

T

Terre de Vie : Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Mali, Niger, Liban, Equateur, Honduras, Pérou, Sri-Lanka

L'ONG Terre de Vie a été fondée en 1976 dans l'objectif de lutter en coresponsabilité avec des gens du pays pour que les enfants puissent vivre décemment et que leurs communautés naturelles puissent les reprendre en charge dès que possible. Elle mène des actions

visant à permettre aux enfants de sortir de la pauvreté, de la faim, de la violence et de la solitude partout dans le monde.

Toutes à l'école : Cambodge

Fondée en 2005, l'ONG Toutes à l'école a pour mission d'offrir une scolarisation de qualité aux filles les plus démunies du Cambodge. Elle prend en charge l'ensemble de leurs besoins : éducation, alimentation et suivi médical, afin de leur offrir toutes les chances de devenir actrices de leur avenir. Par ailleurs, un soutien est apporté aux familles dans une démarche de durabilité et de solidarité.

V

Valued Citizens Initiative : Afrique du Sud

L'ONG Valued Citizens Initiative a été fondée en 2001 dans le but de développer de manière holistique les écoles et les écosystèmes dans lesquels les enfants, les parents et les éducateurs évoluent. Ses objectifs sont axés sur le changement de comportements et l'impact durable, afin de renforcer la confiance, la créativité et la responsabilité des jeunes pour qu'ils puissent devenir acteurs de leur avenir et citoyens actifs de la société sud-africaine.

Volontariat : Inde

L'association Volontariat a été fondée en 1966 dans le but de « Servir en priorité les plus souffrants ». Elle structure son action dans des domaines variés comme l'éducation, l'artisanat ou l'alimentation, afin de permettre aux populations indiennes et aux enfants les plus démunis de vivre dans la dignité.

Wallah We Can : Tunisie

Fondée en 2012, l'association Wallah We Can (« Oui, nous le pouvons ») agit dans le but de répondre aux problématiques sociales liées à l'enfance. Elle mène des actions dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection physique et juridique ou encore l'épanouissement des enfants, afin de leur permettre de grandir dans les meilleures conditions et de se construire un avenir meilleur.

W

We Like The World :

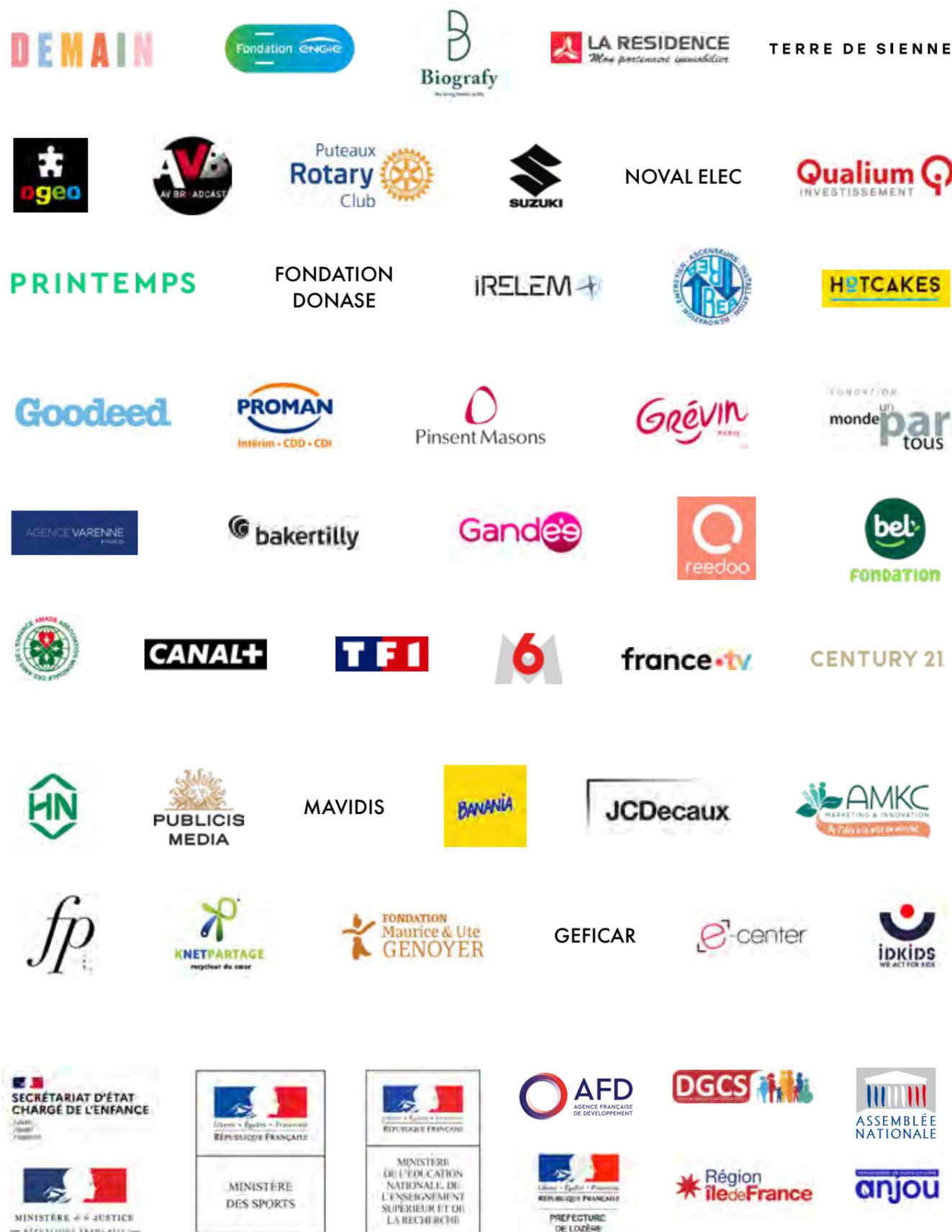
Lancée en 2011, We Like The World est une plateforme qui combine voyage solidaire et dons. Elle met en contact des voyageurs et des hôtes, qui ensemble pourront financer des années d'éducation pour les enfants des pays en voie de développement. En se faisant héberger gratuitement par des hôtes, les voyageurs peuvent faire un don à l'association grâce aux économies réalisées et ainsi transformer leur voyage en expérience solidaire.





PARTENAIRES





La Voix De l'Enfant remercie très sincèrement ses partenaires d'entreprise, institutionnels et donateurs privés pour leur confiance et leur générosité.

Programme DEMAIN

DEMAIN (Fonds de dotation) est un programme solidaire indépendant, créé en 2018 par Morgane Sézalory (fondatrice de la marque de prêt-à-porter Sézane), animée par la volonté de s'engager et de contribuer à de meilleurs lendemains en offrant aux enfants les plus démunis et exclus, dans un programme solidaire indépendant, toutes les chances de grandir, d'apprendre, de jouer, de rêver, et de réussir.

Pour ce faire, en 2024, DEMAIN a affecté 71 % de ses fonds à des associations œuvrant pour répondre aux besoins fondamentaux des enfants par des actions concrètes dans plusieurs secteurs d'intervention, notamment l'accès :

- À l'éducation, pour que tout enfant apprenne et grandisse dans un environnement propice à son épanouissement ;
- Aux soins, pour assurer son bien-être ;
- Aux sports et à la culture, qui socialisent, équilibrent, génèrent la créativité et apportent une réponse positive à la violence.

La Voix De l'Enfant et DEMAIN se sont réunis à plusieurs reprises au cours de Comités de pilotage. Ces rencontres ont été des temps forts où les projets des associations membres de la Fédération ont été présentés et retenus. Ce fut aussi l'occasion de réaffirmer l'engagement du fonds de dotation DEMAIN dans la mise en place de programmes en faveur des enfants en France et à l'international, notamment.

Au cours de l'année, DEMAIN a fait bénéficier plus de 15 000 enfants, au travers des 41 associations membres de La Voix De l'Enfant, partenaire historique :

- En France : 18 associations qui ont présenté 56 projets.
- À l'International : 20 associations qui ont présenté 38 projets.

Quelques exemples de projets :

Soutien socio-éducatif : Prise en charge de cours informels pour les jeunes filles afghanes privées d'accès à l'école, mais aussi des formations en ligne pour les enseignants.

Sensibilisation aux droits fondamentaux : Financement de 100 ateliers pédagogiques en milieu scolaire et périscolaire pour promouvoir les droits de l'enfant et lutter contre les violences (maltraitance, harcèlement, cyberviolence, cyberpédocriminalité).

Accès à la santé : Subvention de 170 interventions musicales dans sept hôpitaux de la région SUD, permettant de soulager la souffrance physique et psychique de 676 enfants hospitalisés.

Loisirs et vacances : Soutien aux sorties culturelles et ludiques telles que des spectacles de cirque et de théâtre, ainsi que des visites à l'espace de jeux La Tête dans les Nuages.

Mais aussi, des actions exceptionnelles telles que, la décoration de l'UAPED à Bondy, un séjour voile avec le skipper Martin PAGE dont le voilier court aux couleurs de DEMAIN, ou des aides d'urgence au Liban, ainsi qu'une action spécifique au Sénégal.

L'accompagnement et le soutien de DEMAIN dans les projets de La Voix De l'Enfant et de ses associations membres sont essentiels, avant tout, pour l'avenir des enfants pris en charge, mais aussi pour la pérennisation des programmes sur le terrain.



Informations & Contacts

Un conseil d'administration de 22 membres très engagés et présents, aux côtés d'une petite équipe efficace au service d'une grande cause.

Un délégué général, une responsable du service juridique, une responsable des actions France et des Unités d'Accueil Pédiatriques Enfants en Danger, un responsable des actions à l'international, une personne accueillie en mécénat de compétence, trois stagiaires et une secrétaire.

5 SALARIÉS À TEMPS PLEIN | 3 STAGIAIRES | 1 MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE

Le travail en pluridisciplinarité de cette petite équipe et sa mise en réseau permanente avec ses 73 associations membres, ses associations amies, les professionnels, les bénévoles, et ses partenaires privés et institutionnels sont une garantie pour La Voix De l'Enfant de limiter ses frais de fonctionnement à moins de 15 % des dons reçus, en donnant la priorité aux programmes en faveur des enfants les plus démunis.

FÉDÉRATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Siège social :

33 - 35 rue de La-Brèche-aux-Loups 75012 Paris

Bureaux :

Tour Essor, 14-16 rue Scandicci 93500 Pantin

Tél. : 01 56 96 03 00

Mail : info@lavoixdelenfant.org

www.lavoixdelenfant.org

Permanence juridique :

01 56 96 03 02 les mercredis de 14h30 à 18h00 et

01 56 96 03 05 la semaine de 10h00 à 18h00

 **La Voix De l'Enfant**
Notre combat, c'est leur avenir.



Violences physiques, sexuelles, psychologiques, harcèlement, négligences...

Pour Enzo aussi votre voix compte !



allo119.gouv.fr



GIP
Enfance en Danger



LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

Votre générosité nous permet depuis 36 ans de protéger des enfants.
Merci pour votre soutien. lavoixdelenfant.org

Conception, création & réalisation : TERRE DE SIEPNE - Photographie : Candice COHEN

Suspensions de maltraitances chez l'enfant ou l'adolescent

Repérage et conduites à tenir



En raison de leur place privilégiée auprès des enfants et des adolescents, les professionnels ont un rôle essentiel et déterminant dans le repérage et la prise en charge des mineurs victimes et en danger.

Les professionnels ont une responsabilité dans le repérage des violences faites aux enfants et doivent transmettre l'information dès lors que des signes de maltraitances sont observés chez un enfant. Ils doivent donc être informés des comportements à adopter lorsqu'une telle situation se présente.

Qu'est ce qui doit attirer l'attention ?

SIGNES PHYSIQUES CHEZ LE MINEUR

- Lésions : ecchymoses, hématomes, plaies, brûlures...
- Répétition de fractures ou d'accidents,
- Négligences : manque d'hygiène, de soins, de nourriture...
- Saignement génital, traumatisme génital,
- Absences répétées.

SIGNES DANS L'ENTOURAGE DE L'ENFANT

- Absence de contact avec l'établissement et du suivi de documents le cas échéant
- Sanctions disproportionnées envers l'enfant.
- Comportement agressif d'un ou des parents.
- Incohérences avec changement de discours.
- Discordance entre la lésion observée et les explications données.
- Absences répétées.

TROUBLES DU COMPORTEMENT CHEZ LE MINEUR

CHEZ L'ENFANT DE MOINS DE 6 ANS

- Changement brutal de comportement (tristesse, agitation, hyperactivité, agressivité, opposition, prostration, désintérêt pour le jeu, phobie...).
- Troubles de l'alimentation et du sommeil (difficultés d'endormissement, cauchemars, fatigue...).
- Comportements régressifs (démarche, propreté, langage...).
- Troubles somatiques répétés (douleurs diverses : abdominales, maux de tête, malaise...)
- Mise en danger...

CHEZ L'ENFANT DE PLUS DE 6 ANS

- Difficultés scolaires (hyper adaptation ou difficultés d'apprentissage...).
- Troubles des conduites alimentaires et de l'humeur (irritabilité, colère, tristesse, fatigue...).
- Mise en danger, en opposition, en retrait, fugues, agressivité, anxiété, troubles de l'attention.
- Troubles somatiques répétés (douleurs diverses : abdominales, maux de tête, malaise...).
- Tentatives de suicide...

CHEZ L'ADOLESCENT

- Difficultés scolaires (hyper adaptation ou difficultés d'apprentissage...).
- Difficultés scolaires (échec, absentéisme...).
- Troubles relationnels (retrait, agressivité, provocation...).
- Conduites à risque (jeux dangereux, automutilations, fugues, addictions, délinquance...).
- Troubles anxieux, dépressifs et troubles des conduites alimentaires (anorexie, boulimie...).
- Troubles somatiques répétés (douleurs diverses : abdominales, maux de tête, malaise...).
- Tentatives de suicide...





LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir